

BILAN D'ACTIVITÉ

VILLE DE METZ

2012



SOMMAIRE

SOLIDARITÉS ACTIVES

Une ville solidaire

Petite enfance, famille	p. 04
Action sociale	p. 06
Seniors	p. 07
Emploi-insertion	p. 08
Logement et Habitat	p. 10
Handicap	p. 12
Santé	p. 13

CITOYENNETÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Une ville de dialogue, une ville plus sûre

Démocratie participative	p. 14
Accueil et relations usagers	p. 15
Police municipale	p. 16
Prévention de la délinquance	p. 17
Prévention des risques	p. 18
Hygiène et Santé	p. 19

ÉDUCATION ET ÉPANOUISSEMENT

Une ville pour tous

Éducation	p. 20
Jeunesse et vie étudiante	p. 22
Sport - Patrimoine sportif	p. 24-25
Culture	p. 26
Les bibliothèques-médiathèques	p. 28
Animations et festivités	p. 29

CROISSANCE ET RAYONNEMENT

Une ville qui se développe

Tourisme	p. 30
Réglementation, foires et marchés	p. 32
Économie et commerce	p. 33
Urbanisme	p. 34
Patrimoine bâti	p. 36
Politique de la Ville - Renouvellement urbain	p. 38-39
Coopération métropolitaine	p. 40

MOBILITÉ ET ESPACE PUBLIC

Une ville qui bouge

METTIS et grands projets	p. 42
Aménagements des voiries et des espaces publics	p. 44
Stationnement	p. 46
Mobilité	p. 48

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

Une ville agréable à vivre

Espaces verts	p. 50
Propreté	p. 52
Énergie et fluides	p. 54
Développement durable et solidaire	p. 55

MOYENS INTERNES ET GESTION

Une ville soucieuse de ses ressources

Personnels	p. 56
Finances et marchés	p. 58
Informatique	p. 59
Juridique	p. 60
Moyens généraux	p. 61
Organisation	p. 62



BILAN DE GESTION

Une présentation de gestion par politiques publiques

p. 63





SOLIDARITÉS ACTIVES

CITOYENNETÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

ÉDUCATION ET ÉPANOUISSEMENT

CROISSANCE ET RAYONNEMENT

MOBILITÉ ET ESPACE PUBLIC

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

MOYENS INTERNES ET GESTION

LES ÉLU(E)S DÉLÉGUÉ(E)S, SOUS LA RESPONSABILITÉ DE DOMINIQUE GROS, MAIRE DE METZ :

Christiane Pallez Adjointe aux Affaires Sociales et vice-présidente du CCAS, Isabelle Kaucic Adjointe au Logement et à la Politique de la Ville, Sébastien Koenig Adjoint Emploi et Insertion, Jean-Louis Lecocq Délégué Mission Handicap

Patricia Sallusti Adjointe à la Citoyenneté et Démocratie participative, Danielle Heber-Suffrin Adjointe Tranquillité Publique, Patrice Nzihou Adjoint de quartier, Selima Saadi Adjointe de quartier, Olivier Payraudeau Adjoint de quartier, Françoise Ferraro Adjointe de quartier, Nathalie De Oliveira Déléguée Relations à l'usager – Accueil

Danielle Bori Adjointe à l'Éducation, Antoine Fonte Adjoint à la Culture, Belkhir Belhaddad Adjoint aux Sports, Thomas Scuderi Adjoint à la Jeunesse, William Schuman Délégué au Rayonnement Artistique, Daniel Planchette Délégué à la Défense – Mémoire, Hacène Lekadir Délégué à la Vie étudiante

Richard Lioger Adjoint à l'Urbanisme, Thierry Jean Adjoint au Développement économique, Isabelle Kaucic Adjointe au Logement et à la politique de la ville, Bernard Heulluy Délégué à la Coopération décentralisée

René Darbois Adjoint à l'Écologie Urbaine, Thierry Jean Adjoint au Développement économique, Jacques Tron Adjoint aux Services Techniques

René Darbois Adjoint à l'Écologie Urbaine, Sébastien Koenig Adjoint Propreté Urbaine, Marielle Olesinski Adjointe Cadre de vie

Anne Fritsch-Renard Adjointe aux Ressources Humaines, Olivier Payraudeau Adjoint NTIC, Jean-Michel Toulouze Délégué aux Finances

UNE VILLE SOLIDAIRE

PETITE ENFANCE, FAMILLE

Parce que les premières années de la vie sont des plus importantes, le CCAS a particulièrement à cœur le bien-être des 0-6 ans. Pour favoriser l'épanouissement de chaque enfant et permettre aux parents de concilier vie de famille et vie professionnelle, une politique « petite enfance » qualitative et innovante est activement menée à Metz.

Le CCAS gère directement 12 multi-accueils collectifs et familiaux (dont 2 structures ouvertes en horaires atypiques ou 24h/24h), deux ludothèques et une jardinothèque. Son service de coordination des modes d'accueil et ses relais assistants maternels offrent un guichet unique d'informations. Ils conseillent les familles dans leur recherche de solutions d'accueil de leurs enfants et accompagnent les assistantes maternelles libérales. Le CCAS assure également la promotion des actions réalisées en faveur de la petite enfance et soutient l'ensemble des lieux d'accueil et des crèches associatives messines.

DIRECTION DE LA FAMILLE ET DE LA PETITE ENFANCE

- + 12 multi-accueils
- + 3 lieux d'éveil et de loisirs
- + 685 places d'accueil collectif et familial gérés par le CCAS
- + Un Pôle d'information (RAM-CMA)
- + Un dispositif classe passerelle avec les écoles maternelles de Borny
- + Un taux de 58 % d'accueils Petite Enfance

22-24 rue
du Wad-Billy
57000 Metz
Tél. 03 87 75 33 12
www.ccas-metz.fr

2012, des réponses aux attentes des parents

Soucieux de répondre aux attentes des familles messines en matière d'accueil du jeune enfant, le CCAS a favorisé le développement de l'offre, en ouvrant une micro-crèche « Parent'aise » de 10 places, dédiée à l'accueil d'urgence et en accompagnant le COGEHAM dans l'extension de la crèche « les Rases-Mottes » (création de 5 places). Dans une démarche de professionnalisation, le CCAS a organisé cette année un premier salon destiné à près de 700 Assistants Maternels publics et privés autour de stands et de conférences sur le thème du sommeil. Le CCAS a également recruté quatre apprentis au sein de ses équipements. De plus, dans une optique de modernisation de la relation service-usager, les familles peuvent, depuis 2012, régler directement les frais de garde des structures d'accueil de la petite enfance du CCAS sur le site www.ccas-metz.fr.

perspectives
2013

2013 sera notamment l'année des travaux de construction de la Maison de l'Enfance comprenant un multi-accueil de 60 places et un lieu d'éveil artistique et culturel dans le quartier de l'Amphithéâtre. L'autre temps fort de l'année sera l'uniformisation de la qualité de l'offre d'accueil en termes de fourniture de repas dans tous les équipements du CCAS. Aussi, à compter du mois d'avril, la coordination des modes d'accueil sera le point d'entrée unique des familles souhaitant confier leur enfant à des structures d'accueil du CCAS et du COGEHAM; un partenariat original pour simplifier les démarches des familles messines. « Le Conseil des parents » sera également mis en place au sein du CCAS courant 2013, dans une logique de renforcement du dialogue avec les familles sur l'accueil de l'enfant à Metz et le soutien dans leur rôle de parents.





zoom sur

Encourager l'apprentissage de la lecture : « Le Livre pour tous »

« Objectif lit » de Cloé et Marie Perarnau, est lauréat de l'édition de 2012 du concours du livre Petite Enfance organisé par le CCAS et la CAF de la Moselle. Cette initiative est destinée à encourager l'apprentissage de la lecture dès le plus jeune âge. Elle s'inscrit pleinement dans la dynamique du projet éducatif de la Ville de Metz en faveur du développement de l'accueil de la petite enfance, du périscolaire, de la réussite éducative et de l'accès à la culture et aux loisirs. L'ouvrage a été distribué à tous les élèves de 1^{re} année d'école maternelle. Il est également disponible gratuitement dans les bibliothèques-médiathèques et dans l'ensemble des structures d'accueil du jeune enfant à Metz. Une adaptation numérique du livre sous forme de jeux est disponible sur www.ccas-metz.fr.

ACTION SOCIALE

Porteur du projet social municipal, le CCAS intervient en direction de tous les Messins en difficulté, et contribue à la lutte contre les facteurs d'exclusion et au maintien de la cohésion sociale. Cette mission est menée dans le cadre d'une approche globale, partenariale, de proximité qui prévoit la mise à disposition du public d'un personnel qualifié, capable d'analyser les situations les plus complexes. Sa Direction de l'Action Sociale et Insertion privilégie le soutien et l'accompagnement social tant individuel que collectif. Au-delà des aides directes proposées, le développement de projets liés à la lutte contre la précarité énergétique, aux actions de solidarité, à l'insertion sociale et professionnelle et aux problématiques de l'errance constitue les axes prioritaires de l'action du CCAS.

LA DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE L'INSERTION

- + Accompagnement social et budgétaire
- + Insertion sociale et professionnelle
- + Information et accompagnement au logement
- + Permanences sociales au cœur des quartiers
- + Accompagnement dans la fonction parentale

22-24 rue
du Wad-Billy
57000 Metz
Tél. 03 87 75 33 12
www.ccas-metz.fr

Un projet social ciblé

Soucieux de s'occuper des plus démunis tout en s'adressant également à un public élargi, le CCAS met en place des actions répondant à des besoins repérés. Depuis 2012, l'âge limite pour bénéficier du Pass Metz Loisirs passe ainsi de 12 à 14 ans, facilitant l'accès potentiel à 7 964 enfants à une activité sportive, culturelle ou de loisirs par une aide municipale de 50 €. Par l'intermédiaire du pôle Solidarité, 1466 enfants ont bénéficié de l'aide aux frais de restauration scolaire et 70 enfants d'une aide pour leur premier départ en centre de vacances. Pour soutenir l'accès au logement autonome, le CCAS travaille en partenariat avec les principaux bailleurs sociaux en proposant des appartements en sous-location « Passerelle Logement ». L'opération se concrétise par un « glissement » du bail dans un maximum de 18 mois au profit du bénéficiaire. Un guide du locataire a été créé dans le même temps.

zoom sur

Le CCAS dans les quartiers

Depuis 2012, le CCAS propose des permanences sociales hebdomadaires (Antenne Solidarité et Vie Quotidienne) dans les mairies de quartiers pour aider les Messins dans leurs difficultés quotidiennes, en particulier : la maîtrise du budget, la réduction des dépenses d'énergie, l'accès aux droits... Concrètement, le référent solidarité accueille le public messin en entretien individuel et organise des réunions d'information collectives préventives tout au long de l'année.

perspectives
2013

2013 verra, au-delà des aides directes proposées à la population, l'action sociale développer en priorité la lutte contre la précarité énergétique, la santé pour tous, en multipliant les actions individuelles et collectives.

En lien avec le service culturel municipal, le CCAS s'investira dans l'accès à la culture pour tous et pour chacun. Sensibilisé aux problématiques liées à l'errance des jeunes, le CCAS contribuera à la réflexion et à la mise en œuvre de réponses adaptées en lien avec l'ensemble des partenaires intervenant dans ce domaine.

Les actions en faveur de la parentalité seront déployées sur l'ensemble de la ville.

SENIORS

La Ville et son CCAS sont présents aux côtés de tous les Messins, quel que soit leur âge, leur quartier, leur situation personnelle. Pour prendre soin des seniors, leur permettre de profiter d'une vie active dans de bonnes conditions le plus longtemps possible, une politique audacieuse et des actions innovantes sont mises en place.

Cet engagement a été récompensé en 2012 par l'Organisation Mondiale de la Santé au travers du label « Ville Amie des Aînés ».

Préparer Metz de demain dans une logique globale du mieux vivre ensemble est le second axe privilégié par la Municipalité en matière de dynamique sociale pour être plus proche de tous les seniors de la cité.



LA DIRECTION DES RETRAITÉS ET DES PERSONNES ÂGÉES

- 6 résidences seniors
- 800 000 € pour l'animation et la vie sociale des seniors
- 353 000 € pour accompagner les seniors les plus fragiles
- 268 appartements en foyers-logements du CCAS
- 687 visites à domicile dans le cadre du suivi des personnes isolées
- 942 personnes inscrites au registre canicule, et 213 inscrites au Plan Neige
- 21 202 repas aidés (foyers-restaurants ou portage à domicile)
- 275 personnes bénéficiaires de l'aide financière à la téléassistance



zoom sur

Un geste de solidarité

À l'écoute de ses concitoyens les plus âgés, la Ville de Metz et son CCAS ont souhaité faire un geste de solidarité et d'amitié envers les aînés en offrant, pour la première année, un colis de Noël à l'occasion des fêtes. Plus de 2000 colis ont été remis aux Messins de 70 ans et non imposables.

Metz, Ville Amie des Aînés

La mise en lumière des réalisations de la municipalité en matière de politique seniors lui vaut lors des Assises seniors 2012 la reconnaissance de l'Organisation Mondiale de la Santé. Ainsi, Metz rejoint des grandes Villes du Monde comme New York, Genève, Mexico, Dublin ou Lyon. Les Assises, réunissant 350 Messins, se positionnent comme étant la première étape de « Metz, une ville en dialogue » avec notamment l'annonce de la création du Pass Avant'âges ou du Conseil des seniors. Au préalable et afin de répondre aux besoins des aînés, une étude a été menée par le CCAS afin de dresser un portrait social des seniors messins.

En outre, le dispositif Plan Neige, mis en place pour la seconde année, a permis de déneiger gratuitement les trottoirs de 201 seniors isolés de plus de 75 ans (contre 80 en 2011).

perspectives

2013

L'année sera marquée par la mise en place du Pass Avant'âges, un dispositif innovant permettant aux Messins de 65 ans et plus de profiter pleinement de leur retraite tout en s'investissant dans la vie de la cité dans les domaines du sport, de la culture, des loisirs ou du commerce. Le Pass permet d'accéder à des avantages auprès des commerçants messins et de bénéficier d'une aide municipale de 25 € ou 50 € pour profiter d'activités de loisirs dispensées par les associations partenaires. Autre temps fort de l'année : la création d'un conseil des seniors, une instance représentative de la diversité des aînés composée de 30 membres. Un travail en commission sera réalisé toute l'année autour de 3 thématiques : le cadre de vie, la vie active et l'accompagnement solidaire. En 2013, le CCAS réalisera les travaux d'extension de la résidence seniors Saint-Nicolas au centre-ville, la réhabilitation de la résidence Désiremont à Bellecroix ainsi qu'un projet de développement social de la résidence seniors Grandmaison à Queuleu.

EMPLOI- INSERTION

Le service Emploi-Insertion de la Ville de Metz est chargé d'accueillir le public messin demandeur d'emploi, âgé de plus de 26 ans, afin de lui procurer des conseils, des outils et des services indispensables à ses démarches de recherche d'emploi. Cela se traduit notamment par une coopération avec Pôle Emploi, ainsi que par l'organisation de forums et de manifestations pour l'emploi en lien avec des entreprises et des institutions telles que l'Armée, la Police, la Chambre des Métiers, l'Afpa, ou encore la Mission Locale de Metz.

SERVICE EMPLOI ET INSERTION

LES CHIFFRES :

- + 8 agents
- + 1 285 demandeurs d'emploi inscrits au service
- + 7 615 passages enregistrés

2 rue du Four
du Cloître

57000 Metz
Tél. 03 87 68 26 29

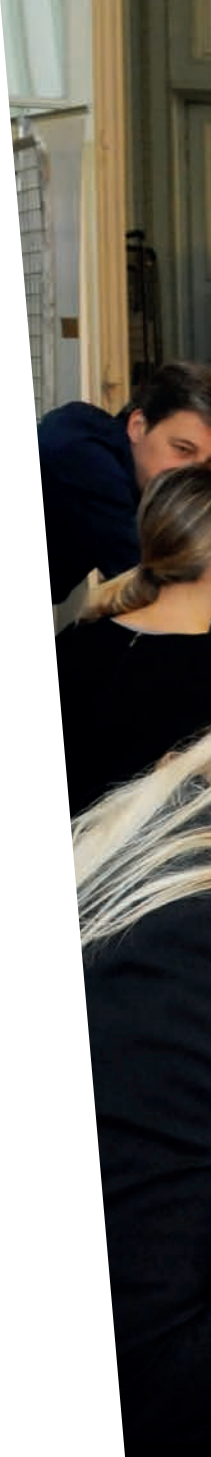
emploi-insertion@mairie-metz

Poursuite du chantier d'insertion et développement et des clauses

Le service Metz Emploi Insertion met en place des actions portant sur l'insertion sociale et professionnelle, comme par exemple les chantiers d'insertion. Nouveauté depuis quelques années, le service pilote désormais l'intégration des clauses d'insertion dans les marchés publics de la Ville et de Metz Métropole. Par ailleurs, des actions sur le terrain sont entreprises en direction de mineurs placés sous la protection judiciaire de la jeunesse.

Metz Emploi-Insertion développe des opérations d'insertion soutenues par l'État et le Conseil Général grâce à des conventions avec la Ville de Metz. Ainsi, chaque année, la Ville de Metz propose un chantier d'insertion permettant d'accueillir des contrats aidés (contrats d'accompagnement dans l'emploi) pour des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles très importantes. Ces personnes sont accueillies dans différents services municipaux (entretien des voies publiques, accueil, archives...). Pour l'année 2012, ce sont 51 contrats aidés qui ont vu le jour. En 2005, les clauses d'insertion sociales ont été initiées dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine dans le quartier de Borny. Cette opération a permis de faire travailler 240 personnes sur le projet, et depuis la Ville a décidé d'intégrer progressivement les clauses d'insertion dans tous ses marchés publics. Une clause d'insertion permet aux acheteurs publics d'imposer un engagement en termes d'insertion, aux entreprises candidates à l'attribution d'un marché. Le public concerné peut être le chômeur de longue durée, de plus d'un an, le bénéficiaire de minima sociaux, le jeune de moins de

26 ans sans qualification ou expérience, le travailleur handicapé ou tout autre personne en difficulté sociale. Il s'agit de permettre à des individus en difficulté de retrouver un contrat, une expérience de l'entreprise, le moyen de réintégrer le monde du travail en vue d'une insertion durable. En 2012, les travaux METTIS ont permis d'insérer 96 personnes en difficultés sociales et professionnelles, grâce à 24 entreprises concernées par la clause sociale du METTIS. D'autres chantiers messins ont aussi été concernés par ce dispositif : les travaux rue du Boulonnais et d'Artois, la Boîte à Musiques, l'entretien des cimetières de l'Est et du Sablon... Le service Metz Emploi Insertion verse également des subventions à différentes associations œuvrant pour l'insertion sociale et professionnelle des publics en difficulté de recherche d'emploi. Par ailleurs, il existe une convention entre la Ville de Metz et Pôle Emploi, qui a pour objet de mettre à disposition du service Metz Emploi Insertion un conseiller de Pôle Emploi permettant un accompagnement plus personnalisé du demandeur d'emploi messin.





perspectives

2013

Tout comme l'an passé, un forum des métiers et de l'emploi s'est tenu dans le quartier de Metz-Borny mardi 14 mai 2013. Il a pour objet de regrouper les acteurs du bassin d'emploi ainsi que ceux du quartier concerné (bailleurs sociaux, associations..) afin de proposer à la population du quartier des formations, voire des emplois ou au moins de les guider dans leurs recherches. Dans une optique de continuité, le chantier d'insertion sera reconduit avec 24 contrats aidés. Le service mettra également en place des ateliers de sensibilisation à l'informatique et sur d'autres thématiques à l'attention des demandeurs d'emploi. Enfin, la coopération entre la Ville de Metz et le Pôle Emploi sera poursuivie.

LOGEMENT ET HABITAT

Participer à la définition et à la mise en œuvre des politiques locales de l'habitat et du logement, tel est l'objectif poursuivi par la Mission Habitat et Logement. Il s'agit de conforter l'attractivité du territoire en proposant une offre de logements équilibrée et diversifiée, répondant aux besoins des ménages dans le cadre du Programme Habitat Logement 2011-2017, mais également dans le cadre des projets de rénovation urbaine engagés à Borny et La Patrotte.

Garantir les risques locatifs

Pour lutter contre la vacance des logements, la Ville de Metz propose depuis février 2012 la prise en charge de la Garantie des Risques Locatifs (GRL) des propriétaires de logements inoccupés. Il s'agit de protéger le bailleur contre les risques liés à la location d'un logement (impayés, dégradations, frais de procédure de recouvrement...). Pour pouvoir en bénéficier, les logements doivent être vacants depuis 1 an et être loué à des jeunes et des familles. L'objectif fixé est la reconquête de 50 logements par an.

Habiter mieux

Pour améliorer la performance énergétique des logements d'au moins 25 %, le Conseil Municipal a décidé de s'engager dans le programme national d'aide à la rénovation thermique des logements intitulé « Habiter Mieux ». Une aide forfaitaire de 500 € sera versée aux propriétaires occupants pour tout projet subventionné dans le cadre de ce dispositif. Cette année, 17 dossiers ont ainsi été validés par la Mission.

Réhabiliter le parc privé

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) Habitat Dégradé est arrivé à son terme en mars 2012 mais Metz a intégré celui de Metz Métropole. Cette action en faveur des logements du parc privé et notamment des propriétaires occupants modestes prévoyait le traitement de 250 logements indécents et indignes, vacants ou non : 77 logements de propriétaires bailleurs et 83 logements de propriétaires occupants ont été rénovés. Au total, 6 millions d'euros de travaux ont été réalisés par des entreprises locales.

zoom sur

Un salon pour le logement des jeunes

Chaque année depuis 2009, le CLLAJ organise avec la Ville de Metz un salon du logement des jeunes qui associe 40 structures et institutions spécialistes du logement, pour informer et aider les jeunes à trouver un logement. 400 visiteurs ont été accueillis en juin 2012, place de la République.

perspectives

2013

Une poursuite des programmes Habiter mieux et GRL Ville de Metz sera engagée ainsi que la mise en œuvre d'une OPAH copropriétés en difficultés, pour le quartier de Metz-Borny, et le bouclage du programme de reconstitution de l'offre locative sociale dans le cadre du Grand Projet de Ville.





La Mission Handicap œuvre en transversalité avec l'ensemble des services municipaux ainsi qu'avec un réseau important de partenaires institutionnels, associatifs et économiques. Elle est saisie par un large public (personne concernée, étudiant, professionnel, etc.) sur des questions relatives au handicap. Ses principales missions sont l'accompagnement des services municipaux dans la prise en compte des besoins des personnes handicapées en termes d'accès, d'usage et de qualité d'usage, et la mise en œuvre des grands principes de la loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

**Mission
Handicap**

Ville de Metz
Tél. 03 87 55 50 15

missionhandicap@mairie-metz.fr

Accompagnement, soutien, expertise et renseignements



La Mission Handicap contribue à la mise en œuvre de la politique municipale sur l'accessibilité de la cité. Pour cela, elle a concentré son action sur le suivi des projets d'aménagements de voiries et de bâtiments municipaux, la mise en place d'une formation sur l'accessibilité/sécurité incendie à destination des techniciens municipaux, l'animation de réflexions au sein de la Commission Communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées, ou encore le recensement de l'offre de logements accessibles et l'amélioration de l'accessibilité de METTIS... La mission apporte également son soutien et son expertise aux partenaires de la Ville : interventions lors de journées d'informations, dans le cadre de formations (de professionnels, volontaires, commerçants...), participation à l'organisation du Salon Autonom Grand Est à Metz, à des réunions, des tables rondes ou encore

animations de stand en sont quelques exemples. Enfin, la Mission Handicap renseigne quotidiennement le grand public (personnes concernées, étudiants, professionnels, etc.), que ce soit par téléphone ou lors d'entretiens.

zoom sur

Les bornes d'information EO guidage

Fin 2012, la Mission Handicap a proposé d'expérimenter deux bornes d'information EO guidage proposant un dispositif d'informations sonores avec plan tactile et inscription en braille. Installées place de la République, les bornes devaient permettre de réfléchir aux solutions à apporter aux personnes déficientes visuelles sur certains espaces publics. L'intérêt est d'affirmer la volonté de la municipalité d'aménager la ville pour tous : les bornes donnaient à la fois des informations à destination des personnes déficientes visuelles (information d'orientation) et au grand public (information sur l'historique du lieu et sur les manifestations s'y déroulant).

perspectives

2013

Au programme 2013, on retrouvera le suivi de l'élaboration du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics, ainsi que la poursuite du travail sur le recensement de l'offre de logements accessibles en partenariat avec Metz Métropole et le CCAS de la Ville de Metz. La mission projette également d'améliorer l'accessibilité des bureaux de vote, de poursuivre la formation des agents les plus exposés à l'accueil du public pour améliorer leur prise en charge des publics à besoins spécifiques, ainsi que le suivi du programme de mise en accessibilité des établissements municipaux existants recevant du public. Enfin, elle poursuivra la mise en ligne des informations liées à l'accessibilité des établissements municipaux et des manifestations.

SANTÉ

La Ville de Metz a adhéré, en 2009, au réseau français des Villes Santé (RFVS) de l'organisation Mondiale de la Santé (OMS). Dans cet objectif, elle a fait réaliser par l'ORSAS un Diagnostic Santé, qui lui sert de cadre de référence, pour la mise en place d'actions d'information et de prévention en santé publique pour la population messine.

LES CHIFFRES

- + 4 cycles de conférences : 24 conférences - 1 000 personnes
- + 100 000 personnes touchées dans le cadre de la Charte Octobre Rose
- + 45 médiatrices Santé ont été formées, soit 16 séances de formation, 6 actions concrètes sur le marché de Borny et à la bibliothèque-médiathèque
- + 500 personnes du quartier sensibilisées au bienfait du dépistage du cancer du sein - 600 personnes ont visité l'exposition du « côlon'tour » concernant le dépistage du cancer du côlon
- + 300 personnes ont vu l'exposition « L'Artère itinérante » (Fabrice Hyber), outil pédagogique d'information et de connaissances sur l'épidémie du VIH/SIDA, présentée au Centre Pompidou-Metz
- + 10 discothèques ont ratifié la Charte Label Nuit
- + 3 500 chèques taxis ont été achetés par des jeunes dans le cadre de Label Nuit

Mission Santé

1, place d'Armes

57000 Metz

Tél. 03 87 55 59 40

perspectives

2013

Dans le cadre du Plan National Santé Active, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Ville de Metz et le CCAS ont décidé d'unir leurs moyens pour proposer une offre de prévention structurée, regroupée au sein d'un Espace Santé Active. Il a pour mission d'inviter les habitants à devenir acteurs de leur santé et à acquérir de saines habitudes de vie. Ainsi, cette véritable agence dédiée à la santé mettra à disposition des visiteurs un ensemble de ressources documentaires, des ateliers de coaching sur les thématiques de la nutrition, de la santé du cœur et du dos. Il permettra aux associations de santé de disposer d'un lieu de coordination et d'animation et proposera, en lien avec le CCAS, des actions adaptées aux publics les plus éloignés de la santé.

Développer la santé urbaine

2012 a vu :

- Le démarrage du Label Nuit qui vise la prévention des risques routiers liés aux conduites actives chez les jeunes par la mise en place de stands de prévention dans les discothèques, et le chèque taxi cofinancé par les discothèques, les taxis et l'État.
- La poursuite des actions engagées antérieurement dans les campagnes nationales de santé publique : dépistage du cancer du sein, le « côlon'tour » en faveur du dépistage du cancer du côlon, l'exposition de l'Artère itinérante, Journée Mondiale du Sida...

zoom sur

« L'Artère Itinérante »

Œuvre imaginée et conçue par Fabrice Hyber à la demande de l'association Sidaction, l'artère itinérante est constituée d'un gigantesque puzzle de 1 001 m². Sa forme, inspirée du logo de l'association Sidaction, symbolise un ruban rouge dénoué. Outil pédagogique d'informations et de prévention sur l'épidémie, c'est aussi un lieu de mémoire et de connaissance du Sida, un hommage à tous ceux qui ont lutté et qui luttent encore contre le virus. L'Artère accueille chaque année plus de 3 millions de visiteurs. Sa reproduction a été présentée au Centre Pompidou-Metz.

UNE VILLE DE DIALOGUE UNE VILLE PLUS SÛRE

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Inciter les Messins à participer à la gestion collective de la cité, recueillir l'expertise d'usage et les avis des habitants pour enrichir la décision politique, organiser tous types de concertation avec les habitants, en bref : instaurer un dialogue quotidien et de proximité entre les habitants et les services, tel est le rôle du service Démocratie Participative et Citoyenneté.

LES CHIFFRES :

- + 11 comités de quartier, 475 membres inscrits (+ 17 % par rapport à la 1^{ère} période 2009/2011)
- + 283 réunions en 2012 (+ 22 %), 4 instances accompagnées toute l'année

Ville de Metz

Tél. 03 87 55 51 08

scdp@mairie-metz.fr

Concrétisation de projets

En 2012, le service a poursuivi ses actions citoyennes : accueil des nouveaux arrivants, Printemps des citoyens, Fêtes des voisins.... Ainsi, le 30 juin 2012, les nouveaux habitants messins ont pu découvrir la Ville et la municipalité grâce au service. Plus tôt dans l'année, s'est également déroulée la 3^e édition du Printemps des Citoyens. Ce temps d'échange et de réflexion ouvert à tous avait pour thème « Construisons la Ville ensemble ».

Élan participatif

Parallèlement, le service accompagne tout au long de l'année 4 instances : les Comités des quartiers, le Conseil Municipal des enfants, le Conseil Économique et Social Local (CESL), et le Réseau Participation Grand Est. Il aide surtout à concrétiser les projets et avis prononcés par les Comité de Quartier et le Conseil Municipal des Enfants (CME). D'ailleurs, la participation de la population aux réunions plénières des Comités de quartier a été multipliée par 3 (+ de 1 000 habitants) par rapport aux années précédentes. Un élan participatif avéré et qui s'accroît, attesté par une mobilisation citoyenne et des projets de plus

en plus nombreux. Les 11 Comités de quartier ont présenté le bilan de leur année d'activité aux élus et aux habitants, et les membres ont dévoilé leurs projets et travaux de groupes. La création d'une piste de BMX, l'Exposition sur le cinquantenaire du rattachement de Borny, Magny et Vallières à la Ville de Metz, la réalisation de parcours et de balades à Devant-les-Ponts, etc., sont autant de projets soumis par les Comités des quartiers, et réalisés en lien avec les services municipaux. Septembre 2012 a également vu le renouvellement du CME : les jeunes élus ont 2 ans pour définir et voter des projets (création d'une BD sur le handicap, film CME, tournoi handisports...) avec le concours des élus et l'appui des services municipaux.

Enfin, les membres du CESL ont rendu un rapport s'inscrivant dans le cadre du Projet de ville sur la thématique « Metz 2030, quelle ville souhaitons-nous ? ».

perspectives

2013

Pour l'année en cours, le service Démocratie participative et Citoyenneté souhaite développer les outils internet permettant une large participation, tels que les forums, le chat, etc., et marquer ainsi l'ouverture de la « E-démocratie ».

Autre projet, l'organisation de consultations citoyennes sur des thématiques sociétales, et les concertations urbaines sur trois sujets : Le Grand Projet Urbain de Metz-Patrotte, la reconversion du site de l'hôpital Bon-Secours et la concertation sur la projet Fosselle et ses alentours à Metz-Borny.



ACCUEIL ET RELATIONS USAGERS

Offrir un service public de qualité, efficace et qui répond à tous les enjeux de proximité et de vie quotidienne, la démarche relations usagers est centrée sur l'accueil, la gestion des doléances ainsi que la dématérialisation de l'offre de services. Elle engage les services de la Ville de manière transversale pour une meilleure qualité d'accueil.

Une charte d'accueil partagée

En janvier 2012, afin de regrouper les métiers de l'accueil et de la relation usagers, les fonctions « population » de l'Hôtel de Ville et « Mairies de quartier » ont fusionné, englobant l'Accueil, l'État civil et les Mairies de quartier.

L'un des objectifs poursuivis est de repenser l'accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville en lien avec la création d'Allô Mairie. Ce regroupement doit également permettre de redéfinir à terme, l'organisation spatiale des prestations à l'Hôtel de Ville.

L'année 2012 fut aussi, entre autres, celle de l'inauguration de la Mairie de quartier "Le Château". Cet espace mis au service de la population, et plus particulièrement des habitants des secteurs de la Patrotte, du Chemin de la Moselle, et Boileau Prégénie, a été inauguré le 4 juin. La cohérence de ce projet repose sur la possibilité d'offrir à la population des quartiers Nord un pôle de services de proximité répondant aux sollicitations essentielles et quotidiennes (emploi, insertion, cohésion sociale, soutien à la parentalité, formalités administratives et renseignements administratifs).

zoom sur

La certification Qualiville

Dans le cadre de la démarche relation usager engagée par la municipalité, le service Accueil-État-Civil et Mairies de quartiers a enclenché un processus visant à obtenir la certification Qualiville en 2013. Cette certification s'attache à analyser trois points particuliers :

- L'accueil général de la mairie (physique et téléphonique), nécessitant un travail sur la signalétique, l'accessibilité, la confidentialité...
- La délivrance d'actes administratifs dans le respect des délais, des actes fiables, un personnel formé, des procédures formalisées...
- L'évaluation de la satisfaction et la gestion de la réclamation avec un contrôle des délais de réponse.

Pour obtenir cette certification, le service collabore avec un qualiticien qui l'accompagne dans les différentes étapes. C'est l'AFNOR, organisme certificateur, qui délivrera le précieux sésame.

perspectives

2013

Afin de simplifier les démarches pour l'ensemble des citoyens et de répondre de manière plus efficace aux demandes, une équipe dédiée aux appels téléphoniques sera mise en place à compter de mars 2013 dans les locaux municipaux sis Chemin sous les Vignes.

L'usager composera désormais un n° de téléphone unique pour obtenir les renseignements relatifs à l'activité des services, signaler les anomalies sur le domaine public, préremplir certaines demandes et suivre celles qui sont dématérialisées formulées via eMairie.

La construction d'une nouvelle Mairie de quartier à Bellecroix est elle aussi en projet. Cet équipement s'inscrit dans une logique de développement d'un espace administratif structurant, offrant une diversité de services au public au cœur de ce quartier. Il sera ouvert début 2014.

POLICE MUNICIPALE

La Police Municipale est présente dans l'ensemble des quartiers pour assurer ses missions de Tranquillité et de Salubrité Publiques : la régulation du trafic routier, les contrôles routiers, le contrôle du stationnement payant, interdit, gênant et abusif, la mise en fourrière des véhicules en infraction, le contrôle du stationnement et des autorisations d'accès en voies piétonnes, le contrôle du stationnement des poids-lourds de plus de 16 tonnes dans les voies piétonnes et le suivi du stationnement des gens du voyage. Veiller au respect des arrêtés municipaux et de la réglementation en matière d'affichage et des autorisations d'occupation du domaine public (terrasses, travaux...). Participer aux diverses manifestations patriotiques ou culturelles, et coordonner les interventions des services d'urgence de la Mairie avec celles des Pompiers et de l'Hôtel de Police. Enfin elle assure la surveillance de 158 établissements scolaires et bâtiments communaux à partir d'une centrale d'alarmes installée au Poste de Police.

PÔLE POLICE MUNICIPALE

LES CHIFFRES :

- + 5 unités de terrain
- + 85 policiers
- + 9 gardes champêtres
- + 23 agents du stationnement
- + 8 agents à la vidéosurveillance
- + 144 agents

57 rue
Chambièrre

57000 Metz
Tél. 03 87 55 55 22

pm@mairie-metz.fr

Des interventions en hausse

Dans le cadre de ses missions de veille à la tranquillité sur la voie publique, la Police Municipale a maintenu, voire augmenté, le nombre de ses interventions. Ainsi, les interventions (entrées et sorties d'écoles, fourrières, contrôle des voies piétonnes, contrôles routiers, verbalisations) ont doublé entre 2008 et 2011, et ont connu une hausse de plus de 10 % entre 2011 et 2012. Par ailleurs, la phase logistique de la dématérialisation des procédures de verbalisations (PV électroniques) est en cours de finition. La mise en œuvre sur le terrain par les agents se fera à la fin du 1^{er} trimestre 2013. Enfin, dans le but d'améliorer la qualité de l'accueil des usagers, et afin d'assurer la sécurité juridique des conversations tenues par téléphone, l'enregistrement téléphonique du PC a été réalisé.

zoom sur

Opération « Tranquillité vacances »

Elle se déroule à chaque période de vacances scolaires et a pour objectif d'optimiser la lutte contre les vols par effraction. Afin que les citoyens puissent partir en toute quiétude, 20 agents ont, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012, parcouru près de 7 203 kilomètres. Ils ont assuré la surveillance de 6 378 appartements ou pavillons. Les administrés peuvent, en cas d'absence, demander la surveillance de leur domicile en retirant des imprimés à l'Hôtel de Police ou dans les bureaux de police des secteurs, à l'Hôtel de Ville et en Mairies de quartier, puis en les redonnant dûment complétés au plus tard 4 jours avant leur départ dans l'un des lieux précités.

perspectives

2013

Assurer une présence éducative et/ou préventive auprès des auteurs potentiels d'actes d'incivilités ou de nuisances diverses, tel sera le rôle de l'équipe de Médiation et Tranquillité Publique, qui sera mise en place au 2^e trimestre 2013. Par ailleurs, l'amélioration de la vidéosurveillance sur des zones à forte convergence de population (exploitation METTIS) est programmée avec la mise en place de nouvelles caméras Place de la République, Place du Général De Gaulle, à proximité de la BAM, au centre-ville et la modernisation de caméras déjà existantes.



PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Dans le cadre du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), la Ville a souhaité accentuer ses actions de sensibilisation à l'utilisation des engins motorisés par les adolescents.

En matière de prévention de la délinquance, quatre courts-métrages de prévention à l'utilisation des scooters ont été scénarisés et joués par des collégiens des Hauts-de-Blémont et de Jean-Rostand avec l'appui du service audiovisuel de l'Université de Lorraine. Un travail d'anticipation sur la mise en service de la BAM et de METTIS a aussi été mené afin de bien coordonner le travail des acteurs sociaux avec celui des forces de sécurité.

PRÉVENTION DES RISQUES

Le service protection civile et prévention des risques est chargé de s'assurer de la conformité de l'ensemble des bâtiments municipaux avec les normes réglementaires en vigueur et du bon fonctionnement des systèmes de protection incendie.

Il coordonne et suit les commissions de sécurité relatives aux établissements recevant du public, met en œuvre la gestion prévisionnelle des risques naturels et technologiques et assure les missions opérationnelles de mise en sûreté des personnes et des biens.

LES CHIFFRES :

- + 167 commissions communales de sécurité suivies et mises en œuvre
- + 3 588 extincteurs contrôlés et partiellement renouvelés et 158 personnes formées à leur manipulation
- + 488 installations de sécurité incendie vérifiées (RIA, désenfumage, alarmes incendie)
- + 3 exercices d'évacuation
- + 263 vérifications d'installations électriques dans les établissements recevant du public
- + 92 contrôles réglementaires de chaufferies au gaz
- + 98 contrôles d'ascenseurs et monte-charges
- + 159 interventions de l'antenne d'urgence

144 route
de Thionville

57050 Metz
Tél. 03 87 55 51 30

Arrivée du Tour de France et gestion de l'eau potable

Le passage du Tour de France à Metz a largement mobilisé le service Protection Civile et Prévention des Risques, puisqu'il a mis en place des dispositifs prévisionnels des secours (DPS), ainsi qu'un poste médical avancé (PMA). Le balisage d'un hélicoptère sur le parc de la Seille a également été effectué pour prévenir tout risque. Le service assure également la gestion de l'alimentation en eau potable pour Metz et les communes environnantes.

La protection des captages d'eau d'Arnaville et du Canal de Jouy a marqué cette année, avec le démarrage des procédures de DUP pour la mise en place des périmètres de protection de ces deux zones. Le lancement d'une campagne d'analyses d'eau et la mise en place de piézomètres ont suivi.

perspectives
2013

Le suivi des ouvrages hydrauliques (consignes, travaux, visites, inspections) et de la mise en sécurité des barrages de Madine sera réalisé cette année, tout comme la mise à jour du plan communal de sauvegarde (PCS). Le service poursuivra également son action en faveur de la sécurité des ressources en eau potable du bassin de vie messin. A cet égard, il participera au groupe de travail « chlorures » de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse. Les procédures de DUP pour la protection des captages d'eau (autorisation de prélèvement d'eau et périmètre de protection de captage d'eau d'Arnaville et du canal de Jouy) seront poursuivies, et permettront le lancement d'une réflexion sur la continuité écologique. Enfin, comme les années précédentes, des exercices d'évacuation dans les ERP Ville de Metz et des formations du personnel municipal seront organisés.



HYGIÈNE ET SANTÉ

Le service a pour mission de veiller au respect de la réglementation en la matière (hygiène alimentaire, hygiène de l'habitat, contrôle des eaux de baignade, hygiène publique générale, avis du maire sur les licences d'exploitation des débits de boisson). Il s'agit aussi de suivre les dossiers relatifs à la qualité de l'air, aux nuisances sonores et à l'animation de la charte d'implantation des antennes de téléphonie mobile, sans oublier la lutte contre la prolifération d'animaux nuisibles. Enfin, le service s'occupe également de la gérance des procédures des bâtiments menaçant ruine.

LES CHIFFRES :

- + 195 visites d'établissements de restauration (contrôle d'exploitation ou inspections avant accord de licence), avec contre-visites
- + 139 logements visités sur plaintes
- + 47 contrôles pour bruits d'activités en complément des interventions régulières de la Police Municipale

144 route
de Thionville

57050 Metz
Tél. 03 87 55 51 30

hygiène@mairie-metz.fr

Contrôles

Le service a effectué plusieurs contrôles des établissements de restauration en cours d'exploitation ou préalables à la délivrance d'une licence de débit de boissons. Des contrôles relatifs aux "bruits d'activité" ont également été conduits suite à des dépôts de plaintes. En ce qui concerne l'hygiène de l'habitat, des enquêtes sanitaires ont été réalisées, les procédures de police administrative et travaux d'office engagés au besoin. L'initiation et le suivi des procédures d'immeubles en péril, ainsi que la procédure des 3D (dératisation/désinfection/désinsectisation des bâtiments municipaux) ont également été poursuivis.

zoom sur

Syndromes de diogène

La recrudescence des cas de syndromes de diogène chez les particuliers a amené le service à nouer des partenariats étroits avec les services sociaux et médico-psychologiques du secteur, afin de faire aboutir ces situations très délicates.

perspectives

2013

Le travail engagé sur les bruits d'activité sera accru en 2013, grâce à une vigilance renforcée sur les établissements diffusant de la musique amplifiée, le but étant de garantir le bien vivre ensemble.

ÉDUCATION

Le Pôle Éducation de la Ville de Metz porte la politique municipale en faveur de l'épanouissement de l'enfant pendant les temps scolaire et périscolaire. Interlocuteur privilégié des directeurs, des conseils d'école et des parents d'élèves, il assure l'interface entre la Ville et la communauté éducative. Sa mission : contribuer à la réussite éducative de tous les enfants et les accompagner dans leur développement.

Les services du Pôle mettent tout en œuvre afin d'assurer un accueil de qualité durant « la journée d'un enfant à l'école », ce qui sous-entend de donner aux écoles les moyens de fonctionner et d'offrir un cadre d'apprentissage optimal : les enfants doivent être accueillis dans de bonnes conditions et bénéficier d'un cadre de vie propice aux apprentissages (sécurisé, agréable et adapté aux besoins de l'enfant). Des actions éducatives sont proposées aux équipes enseignantes (écoliers au spectacle, NoraLutin...), et les offres de services périscolaires sont développées, privilégiant leur qualité avec une forte dimension éducative (périscolaire matin, midi / pause méridienne et soir).

PÔLE ÉDUCATION

LES CHIFFRES :

- + 9 148 élèves dont 3 679 maternelles et 5 469 élémentaires
- + 3 100 repas par jour
- + 1 005 enfants au périscolaire du soir
- + 260 enfants au périscolaire du matin
- + 72 écoles primaires publiques
- + 38 écoles maternelles et 34 écoles élémentaires

144 route
de Thionville

57050 Metz
Tél. 03 87 55 51 54

education@mairie-metz.fr

Relations usagers et restauration scolaire

Dans la continuité des années précédentes, le Pôle Éducation développe la participation et l'information des parents d'élèves. « La Lettre aux parents », créée en octobre 2012, aborde l'actualité de la politique éducative municipale et leur est adressée 3 fois par an ainsi qu'aux directeurs d'école. D'autre part, les parents d'élèves participent désormais à la Commission de la Restauration Scolaire et peuvent également accéder au nouveau Portail famille sur Internet. Ils peuvent ainsi effectuer en ligne le paiement des factures mensuelles pour la restauration scolaire et le périscolaire du matin. Afin de faciliter l'accès pour tous à la cantine scolaire, le CCAS a également mis en place une aide exceptionnelle au paiement des frais de cantine. Ainsi, début 2012, les familles aux revenus les plus modestes se sont vu offrir une aide forfaitaire aux frais de restauration scolaire correspondant à un mois ou à un demi-mois de gratuité (selon le quotient familial). 670 enfants ont bénéficié chacun de 16 repas gratuits, et 800 enfants de 8 repas gratuits.

zoom sur

L'augmentation des capacités d'accueil de la restauration scolaire

Depuis Septembre 2012, 3 nouveaux sites de restauration sont ouverts aux scolaires : le Centre socio-culturel de la Corchade, le Club de La Ronde à Metz-Devant-les-Ponts, et le Collège Jean Rostand. Ces ouvertures de sites visent à alléger certains restaurants scolaires et à limiter les déplacements des plus petits, et de manière générale à apporter plus de confort à chacun.





Développement des actions éducatives

Cette année, plus de 3 000 élèves de grande section de maternelle et de CM2 ont participé à la 4^e opération *l'Écolier au Spectacle*. Un spectacle présenté aux enfants par une compagnie théâtrale pendant le temps scolaire, qui a nécessité un travail d'accompagnement important. L'activité NoraLutin, qui vise à faciliter l'accès aux nouvelles technologies pour les enfants en passant par une sensibilisation ludique et artistique, a également été rééditée sur le thème « raconte-moi ton quartier ». 200 enfants ont pu créer des films d'animation grâce à cette action pédagogique. Enfin, près de 250 scolaires ont été sensibilisés à un rendez-vous sportif de grande ampleur : l'arrivée du Tour de France à Metz, en juillet 2012. Un événement pour lequel ils ont réalisé une sculpture et dessiné le maillot du Tour.

perspectives

2013

La réforme des rythmes scolaires sera mise en œuvre dès septembre 2013, induisant quelques changements. Elle proposera de nouveaux horaires : 8h30/11h45 et 13h45/15h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis ; et 9h/12h le mercredi.

La Ville proposera un service d'accueil périscolaire dès 7h30 le matin, y compris le mercredi. L'accueil du soir après l'école sera toujours assuré par des associations périscolaires subventionnées par la Mairie et commencera une demi-heure plus tôt, pour tenir compte de la fin des cours.

La Ville travaille également avec les associations qui assurent les accueils du mercredi pour garantir une continuité entre la fin des cours et la prise en charge dans ces centres l'après-midi. L'accueil périscolaire pendant la pause méridienne restera inchangé, et pour améliorer la prise en charge pendant cette plage horaire, la Ville va élaborer un programme d'animations et accompagner ses personnels par un plan de formation ambitieux. Enfin, un Projet Éducatif Local (PEL) sera mené en 3 étapes : appliquer la réforme des rythmes tout en proposant un Plan Éducatif de Territoire (PEDT) permettant la mise en réseau de tous les acteurs éducatifs, créer des outils de suivi, d'évaluation et de communication avec renforcement du travail partenarial. Dans le même temps, le projet de deux restaurants scolaires à La Corchade et à La Patrotte sera lancé.

JEUNESSE ET VIE ÉTUDIANTE

Le Service Jeunesse, éducation populaire et vie étudiante a pour mission principale le suivi des associations socio-éducatives et de jeunesse avec lesquelles il développe divers partenariats favorisant la mise en place de projets en direction des enfants et des jeunes de 6 à 25 ans, mais aussi en direction des adultes et des familles. Il contribue en ce sens à l'animation de la ville et de ses quartiers et œuvre au développement du tissu associatif local.

Il a par ailleurs en charge la gestion de 22 équipements communaux à vocation socio-éducative, il assure l'animation d'une école des sports intervenant quotidiennement dans 5 secteurs de la ville, il pilote la mise en place de dispositifs tels que l'Animation Estivale, les Bourses permis de conduire, les bourses d'aide aux projets Envie d'agir, l'Aide au Premier Départ en Centre de Vacances et organise la Fête de la Saint-Nicolas.

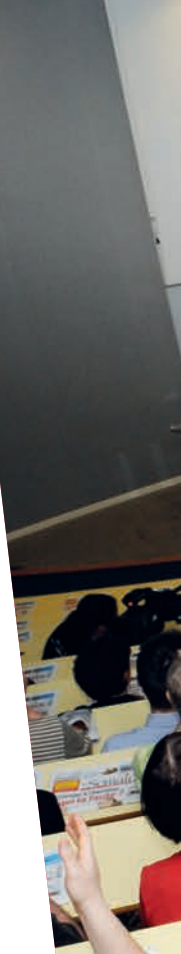
Dans le domaine de la vie étudiante, le service s'attache à développer des actions avec l'ambition de « mettre les étudiants au cœur de la ville », afin que ceux-ci contribuent à dynamiser le territoire et s'engagent dans des actions citoyennes. Il met en place des opérations d'accueil des étudiants, Etudiant dans Ma Ville et Echanges Gourmands ; il a initié la mise en place de colocations solidaires.

144 route
de Thionville

57050 Metz

Tél. 03 87 55 56 13

jeunesse@mairie-metz.fr



SERVICE JEUNESSE, ÉDUCATION POPULAIRE ET VIE ASSOCIATIVE

LES CHIFFRES :

- + 37 bénéficiaires des aides Envie d'Agir et 50 boursiers Permis de Conduire
- + 673 jeunes fréquentant quotidiennement l'École des Sports
- + 3 354 jeunes accueillis dans les 150 ateliers de l'Animations Estivale
- + 3 600 heures d'accompagnement réalisées par des étudiants auprès de jeunes en difficultés scolaires
- + 25 000 visiteurs pour la Fête de la Saint-Nicolas
- + 1 939 564 € de subvention pour les associations socio-éducatives conventionnées

zoom sur

Jeune, citoyen et engagé !

En 2012, la Ville a souhaité soutenir l'installation de l'AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville) afin de favoriser l'implication des jeunes étudiants dans des actions citoyennes de proximité mais aussi l'installation de colocations étudiantes solidaires et le développement d'un dispositif d'accompagnement individualisé en direction des enfants en difficultés. 67 étudiants bénévoles ont dispensé 3 600 heures d'accompagnement auprès de 62 enfants en difficultés scolaires. Les 6 colocataires installés à la Patrotte ont mené des projets citoyens dans le quartier en animant des ateliers « Echanges Gourmands » et en créant un jardin partagé « La Fève ». Enfin 12 collégiens du collège Jean-Rostand ont été accompagnés dans la réalisation d'un court-métrage intitulé : Mon quartier, ta vision !



L'aide aux premiers départs

Parmi les actions à retenir en 2012 figure l'Aide au Premier Départ. La Ville de Metz et le CCAS se sont associés à l'Association Jeunesse au Plein Air pour aider les familles messines les plus modestes à envoyer leur(s) enfant(s) pour la première fois en centres de vacances. 69 enfants ont bénéficié de l'aide accordée par la Ville et le CCAS ainsi que d'autres aides (Région, Pupilles de l'Enseignement Public, bons CAF). L'équipe de l'Ecole des Sports a été renforcée avec l'arrivée de 5 jeunes en service civique dont la mission était de maintenir un contact avec les enfants et adolescents laissés à eux-mêmes dans les espaces urbains en les accompagnant vers une pratique sportive.

Diagnostic énergétique des équipements socio-culturels

Pour développer l'animation dans tous les quartiers messins, 10 centres socio-culturels ont fait l'objet d'un diagnostic énergétique (Maison des Associations du Sablon, St Denis de la Réunion, Magny, Ste Barbe, Lacour, Metz Centre, le centre de la Grange-aux-Bois, la Corchade, Maison de la Culture et des Loisirs, le centre Champagne). Il définira le programme de rénovation envisagé sur les bâtiments socioéducatifs au cours des 3 prochaines années.

perspectives

2013

Suite au succès du festival Place à la Rue, dont la première édition a été organisée en mai 2012, Quattropole a décidé de soutenir le Collectif des Energies Urbaines de Metz. Dès 2013, des ateliers d'échanges culturels seront organisés conjointement par les associations messines, allemandes et luxembourgeoises. Autre événement programmé en 2013, les Assises de la Vie Associative Messine. Ces dernières pourront bénéficier de la dématérialisation des demandes de subvention grâce à l'ouverture d'un extranet.

Ouverture d'un local éco citoyen sur les Hauts de Vallières. Les associations et membres du comité de quartier souhaitent créer un lieu de vie sur les Hauts de Vallières qui encourage les échanges intergénérationnels et renforce le lien social. Ce aboutira à l'ouverture en 2013 d'un espace associatif éco-citoyen dans les anciens locaux de l'AMAPA.

Le service Développement des pratiques sportives a pour mission le suivi des 90 clubs sportifs subventionnés, ainsi que la mise en place de l'événementiel sportif (Moselle Open, marathon, Tour de France...).

Il assure également la conception, la mise en œuvre et l'animation de Metz-Plage, ainsi que la promotion des Clubs Champions et des athlètes de haut niveau, le suivi des dossiers de Délégation de Service Public des Arènes et du Golf, sans oublier l'exploitation et l'animation des équipements municipaux que sont le camping et les piscines.

LES CHIFFRES :

- + 4 300 participants au Marathon Metz Mirabelle
- + Metz-Plage a accueilli 207 848 visiteurs du 20 juillet au 19 août
- + 30 885 nuitées au camping
- + 465 197 entrées ont été enregistrées sur l'ensemble des 4 piscines
- + 1 251 nuitées enregistrées pour les bateaux au Port de plaisance

144 route
de Thionville

57050 Metz
Tél. 03 87 55 51 54

education@mairie-metz.fr

Reconduction d'événements sportifs

Du 20 juillet au 19 août, le plan d'eau s'est transformé une nouvelle fois pour accueillir Messins et estivants dans le cadre de Metz-plage. Transats, parasols, terrains de beach-volley et soccer ont servi de décor à de multiples activités sportives et culturelles ainsi qu'à l'élection de la Reine de la Mirabelle.

Le Marathon Metz Mirabelle a lui aussi connu un vif succès avec plus de 4 300 participants sur l'ensemble des courses. De nombreux bénévoles issus de tout le département sont venus soutenir l'événement sportif. L'Open de Moselle a également été reconduit avec succès et a permis de récompenser les jeunes sportifs messins et les bénévoles du marathon qui ont pu assister aux rencontres.

Enfin, tout au long de l'année, le service a apporté son appui et son soutien aux diverses animations sportives (meeting d'athlétisme indoor, Trail du Saint Quentin, week-end « sentez-vous sport », circuit Premium Juniors de tennis de table...) et a assuré le suivi et l'accompagnement des clubs sportifs (aides financières et subventions) afin de favoriser l'accès au sport pour tous.

zoom sur

L'arrivée du Tour de France

Les temps forts précédant l'arrivée du Tour de France à Metz ont été imaginés, conçus et mis en œuvre par le service Développement des pratiques sportives : inauguration de la ligne d'arrivée, accueil du Printemps du Tour, et village d'animations autour du vélo, place de la République. Le Tour est arrivé avenue Louis le Débonnaire aux pieds du Centre Pompidou-Metz où le village du Tour a élu domicile. Plus de 300 agents se sont impliqués dans l'opération, pour satisfaire les 35 000 spectateurs venus assister en direct à l'Arrivée.

perspectives

2013

Outre la reconduction des événements pérennes (Metz Plage, Marathon, Open de Moselle) et la poursuite de l'exploitation et de la gestion des équipements municipaux (camping municipal, Port de plaisance), le service devra prendre en compte les périodes de fermeture des piscines municipales pour travaux. La Ville investit plus de 7 M€ dans ses équipements nautiques de 2013 à 2015.

Elle organise par ailleurs en 2013 la Graouilly Cup, avec le soutien de l'Association de Formation du FC Metz. Il s'agit d'un tournoi international de football qui réunira près de 1 000 joueurs (64 équipes françaises et étrangères) et encadrants. Les Tournois interquartiers poursuivront également leur développement à travers des séances d'initiation et un tournoi de grande envergure. Enfin, le soutien au développement de l'athlétisme s'affirmera par le biais des courses La Messine, le Trail du Saint-Quentin sans oublier le Meeting Athlélor.

PATRIMOINE SPORTIF

Le patrimoine sportif est, de tous les équipements municipaux, celui qui accueille le plus de publics. 7 jours sur 7, de 8 h à 22 h 30, ces infrastructures, couvertes ou de plein air, sont sollicitées pour abriter soit une activité organisée dans le cadre scolaire, soit une compétition, soit un entraînement ou une initiation.

Effacité énergétique

En 2012, la Ville de Metz a amélioré l'efficacité énergétique de ses bâtiments municipaux. Le service des équipements sportifs, en lien avec le Pôle « Prévention des Risques et Énergie », a travaillé sur l'amélioration de l'efficacité énergétique dans 8 gymnases. Des travaux de rénovation thermique et énergétique ont été réalisés, et permettront des réductions de consommation en termes de chauffage (50 %), d'énergie primaire (30 %) et de gaz à effet de serre (75 %). Parallèlement, des travaux d'accessibilité intérieure pour les personnes handicapées ont été réalisés sur 4 COSEC.

2012, c'est aussi la mise en place d'un aileron mobile à la piscine olympique Lothaire ; aileron constitué de deux parties indépendantes permettant de moduler le

bassin en trois configurations distinctes :

- Mur entièrement abaissé : un bassin de 50 m x 21 m, comme précédemment ;
- Mur entièrement relevé : deux bassins séparés de 25 m officiel, et de 24,60 m ;
- Mur abaissé sur sa partie droite (ou gauche), relevé sur l'autre: 4 couloirs de 50 m et 8 couloirs de 25 m ou 24,60 m.

Ce mur mobile permet d'amener une mixité d'usages quasiment équivalente à la création d'un nouveau bassin, et l'optimisation de la surface d'eau compense, en termes d'accueil, les fermetures des autres piscines.

LES CHIFFRES :

- + 4 piscines dont 1 olympique
- + 1 complexe sportif (Saint-Symphorien)
- + 1 salle spécialisée d'Escrime
- + 6 Cosec
- + 16 gymnases dont 3 petites salles de sport
- + 1 stade d'athlétisme
- + 1 halle d'athlétisme
- + 1 complexe sportif de rugby
- + 20 terrains de grands jeux
- + 35 plateaux sportifs et « City stade »
- + 5 terrains de pétanque
- + 1 terrain de baseball
- + 11 courts de tennis municipaux
- + 1 bassin de slalom canoë-kayak
- + 1 bowl

perspectives

2013

Les 4 piscines municipales connaîtront, de juin 2013 à fin 2014, d'importants travaux d'efficacité énergétique, visant à réduire leurs consommations, à améliorer les systèmes de ventilation et de traitement de l'air et à mettre aux normes les installations de traitement de l'eau. De plus, des actions visant à améliorer le confort des usagers, sans oublier l'accessibilité, seront également effectuées sur la piscine Lothaire (réaménagement de l'espace accueil, création de locaux destinés à l'administration).

4 piscines se verront dotées d'un contrôle d'accès et d'une billetterie informatisée.

Actions culturelles

LES CHIFFRES :

- + 217 000 spectateurs pour les actions événementielles en direct
- + 6 artistes en résidence dans 11 écoles primaires
- + 500 personnes touchées par le dispositif « Je veux un artiste chez moi ! »

3 place de
la comédie57000 Metz
Tél. 03 87 55 52 85

actionculturelle@mairie-metz.fr

Dans le domaine de l'action culturelle, le service a pour mission de structurer l'offre culturelle et artistique sur tout le territoire, en contribuant à l'élargissement et à la diversité des publics, le tout grâce au financement des institutions culturelles de la Ville (Arsenal, Trinitaire, future BAM), en soutenant le développement associatif par des subventions, et en reconduisant certains dispositifs (« Résidences d'artiste en quartier », « Je veux un artiste chez moi », etc.). Le service doit également coordonner la mise en œuvre et la valorisation des événements en lien avec les services municipaux concernés (police, service technique, espaces verts...). Metz en fête, la Fête de la Mirabelle, ou la Nuit Blanche sont quelques exemples des événementiels proposés.

En termes de pratique culturelle, la construction de la Boîte à Musiques (BAM) a débuté. Destinée à l'accueil de professionnels comme au développement des pratiques amateurs, elle répondra tant à un enjeu culturel et social qu'à une demande du public, des artistes et des acteurs de ce champ artistique. Elle est ainsi appelée à jouer un rôle majeur et structurant pour le quartier de Metz-Borny comme pour la Ville.

Reconduction et création d'événements

Suite au succès rencontré l'an passé par le dispositif « Résidences d'artistes en quartiers », une saison 2 a été lancée et a permis à 6 artistes et compagnies locales de mener un travail artistique personnel dans 11 écoles. Des projets ont été développés en direction des élèves et ont donné lieu en fin d'année à une « journée Artistes en herbe » aux Trinitaires. Les dispositifs tels que « la Fête de la Mirabelle », la « Nuit Blanche », « l'Été du livre », ou encore « Metz en Fête », ont été reconduits avec succès. De nouveaux événements sont également venus se greffer dans le calendrier

culturel de la Ville. 2012 aura vu le lancement de la 1^{re} édition du Festival de Musiques Hors Format, action qui s'inscrivait dans la préfiguration de la future BAM et qui s'est tenue place de la République. Temps fort d'ouverture de la saison estivale autour des musiques actuelles d'ici et d'ailleurs, ce festival a attiré plus de 10 000 personnes. La 1^{re} édition d'Arts en Stock, le marché des arts et de la création, a également vu le jour cette année sur la place de la République et a permis aux artistes plasticiens locaux de rencontrer le public afin de présenter et vendre leurs œuvres.

zoom sur 1% artistique

Dans le cadre de la construction du parking Mazelle, la procédure 1 % artistique a permis à l'artiste autrichienne Esther Stocker de créer une œuvre monumentale adossée à trois façades. L'œuvre construite d'août à septembre a été inaugurée le 5 octobre 2012 à l'occasion de la Nuit Blanche.

perspectives

2013

Outre la reconduction des événements de l'année 2012, le nouveau projet de l'Harmonie municipale sera engagé (redéfinition du règlement, renouvellement du Chef, dynamisation des partenariats avec les structures et événements culturels – Journées du patrimoine, Metz en Fête, Metz en Scènes...) dans le cadre de l'Année franco-allemande et du 50^e anniversaire du Traité de l'Elysée. « Elysee 63 », un spectacle pluridisciplinaire financé par les villes QuattroPole aura également lieu.

La fête de la Mirabelle 2013 verra la création d'un projet participatif intitulé « Grande Parade du Cirque ». Il permettra d'impliquer les habitants volontaires et le renouvellement du corso fleuri. Enfin, un nouveau projet « Gastronomie de rue », réalisé pendant les Fêtes de la Mirabelle, cherchera à rendre accessible la gastronomie, tout en revisitant la mirabelle.





Archives

Le service des Archives a pour mission la conservation et la valorisation du patrimoine écrit : collecter, classer, conserver et communiquer sous différentes formes les archives produites par l'ensemble des services municipaux. Le service gère également les dénominations de voie publique.

LES CHIFFRES :

- + 213 mètres linéaires d'archives publiques en 2012
- + 280 volumes ont été réalisés ou restaurés par l'atelier de reliure
- + 5 944 notices informatiques ont été saisies et indexées
- + 557 lecteurs différents
- + 1 514 séances de travail
- + 6 380 documents communiqués

Ouvert au public dans le cadre de consultations (registre d'État civil, liasses anciennes, dossiers modernes ou contemporains et registres paroissiaux), le service des Archives municipales propose également des expositions au grand public.

- L'exposition « Metz au fil de l'eau », consacrée à l'histoire et l'importance de l'eau à Metz, a été vue par 674 visiteurs.
- L'exposition « Des villages aux quartiers », consacrée au cinquantenaire du rattachement à Metz de Borny, Magny, et Vallières a accueilli quant à elle 595 visiteurs, et continuera à tourner dans les quartiers en 2013.
- L'exposition « Sablon d'autrefois », réalisée par le comité d'histoire du Sablon, a été vue par 570 personnes.

Patrimoine culturel

Le service Patrimoine culturel intervient dans les champs de la protection, de la restauration, de la valorisation et de l'animation du patrimoine et remplit à ce titre les missions suivantes :

- La gestion des cultes
- La gestion des édifices culturels protégés au titre des Monuments Historiques ou inscrits
- La valorisation du patrimoine historique et culturel de la Ville

Ces actions œuvrent à une meilleure connaissance des témoignages du passé et constituent un moyen immédiat d'initiation à la culture. Enfin, elles participent à l'attractivité tant touristique qu'économique du territoire. En 2012, Metz est devenue la 2^e ville de Lorraine à obtenir le prestigieux « Label Ville d'Art et d'Histoire » (167 villes en tout), qui permettra de véhiculer une image de notoriété, une attractivité de la Ville à l'échelle nationale grâce à son réseau. Il est également un gage de qualité pour les habitants et les visiteurs.

LE CHIFFRE :

- + 129 021 visiteurs pour l'édition 2012 des Journées Européennes du Patrimoine (15/16 septembre) répartis sur 69 sites ouverts au public et dont le thème était « Les patrimoines cachés ».

LES BIBLIOTHÈQUES- MÉDIATHÈQUES

Les Bibliothèques-Médiathèques (BM) de Metz permettent une transmission de la culture en construisant des services autour de collections multimédias, grâce à une diffusion auprès de publics variés, des consultations et des prêts à domicile. Par ailleurs, le mot d'ordre « Hors les murs » vise à aller au-devant de publics nouveaux et entraîne une stratégie de communication importante fondée sur l'avatar « Miss Média » et une action culturelle diversifiée.

Le projet scientifique et culturel des « Figures de Metz © », fondé sur les collections conservées en réserve mais aussi sur l'héritage pluriculturel revendiqué et le partenariat avec la création contemporaine est le 2^e axe de développement du service. Il passe par une large concertation avec l'ensemble des services municipaux et le développement de partenariats.

LES CHIFFRES :

- + 374 062 entrées dans le réseau
- + 119 469 visites électroniques
- + 18 103 abonnés au prêt
- + 6 629 fans Facebook
- + 1 042 954 prêts
- + 17 167 connexions internet
- + 198 séances d'actions culturelles
- + 5 participations Hors les murs

Bibliothèques-
Médiathèques
de Metz

1 cour Elie-Fleur

57000 Metz

Tél. 03 87 55 53 33

mediatheque@mairie-metz.fr

Un projet ambitieux

La Ville de Metz a lancé en 2012 un concours d'architecte pour la construction d'une Médiathèque et d'un centre social dans le quartier de la Patrotte. Ce projet de service unique sera l'œuvre du Cabinet ROPA et le premier bâtiment Haute Qualité Environnementale (HQE) construit par la Ville de Metz. Par ailleurs, les bibliothèques-médiathèques poursuivent leur évolution en proposant des autoformations numériques à distance, gratuites pour tous à partir de 12 ans (sur la bureautique, les langues étrangères, le code de la route...). La création d'une réserve unique de CD pour le réseau de bibliothèques-médiathèques de Metz à Jean-Macé a également été achevée.

zooms sur

La rénovation de la Médiathèque du Sablon

Après 10 semaines de travaux, la Médiathèque du Sablon a rouvert ses portes. Ces travaux ont entraîné une restructuration de l'offre documentaire et une réorganisation des collections. La Médiathèque offre désormais un cadre convivial avec de nouveaux espaces, imaginés pour optimiser l'accueil et le confort des usagers, tels que le Couarail et ses actualités culturelles, la Passerelle dédiée aux adolescents et jeunes adultes, un espace pour lire les revues tranquillement et une borne d'écoute pour les nouveaux talents musicaux.

Bibliothèque numérique de référence de Lorraine

Porté par les BM de Nancy, le projet s'inscrit dans une logique d'éditorialisation et de médiation culturelle. La BNR exploitera la flexibilité du numérique « hors les murs » en disséminant des contenus partiels pour conduire l'internaute vers des recherches plus substantielles. Elle vise à organiser des services documentaires utiles à la connaissance et à la promotion de la Lorraine, à partir des ressources disponibles sur le web. Elle permettra aussi de renforcer le partenariat avec les centres de ressources messins et de proposer une mutualisation des services offerts à l'échelle du Sillon Lorrain. Enfin, il s'agit de favoriser la redondance des publications croisées avec des subjectivités différentes et de mutualiser les dépenses lourdes, notamment pour l'archivage de données.

perspectives

2013

La « Mise en réseaux numériques » est un projet structurant majeur pour la décennie à venir, qui sera mis en route début janvier 2014. 2013 sera ainsi consacrée à la fourniture, au paramétrage et à la mise en place de nouvelles procédures, ainsi qu'à la formation. Les équipes participantes au projet de service numérique suivront des formations sur la systématisation de la production de contenus et de services de contenus, ainsi que sur la création de services et de production de contenus en ligne (documents, web services).

Dans le même temps, seront engagés la réorganisation des conditions d'abonnement, la restructuration de la Médiathèque centrale dénommée « Verlaine », le développement de la Communication globale, ou encore le développement des ressources numériques publiques.



ANIMATIONS ET FESTIVITÉS

LES CHIFFRES :

- + 1 204 manifestations
- + 350 motifs illuminés en traversée de route,
- + 1 500 motifs sur candélabre et 8 motifs monumentaux
- + 48 déménagements de service

Rue Teilhard
de Chardin
57000 Metz

Le service intervient dans le cadre des différentes manifestations organisées par la Ville de Metz telles que Metz-Plage, la fête de la Mirabelle, la Nuit Blanche ou le Marathon.

Le savoir-faire des équipes s'illustre également dans la conception et la mise en scène du spectacle gratuit « son et lumière » du Lac aux Cygnes, qui est présenté chaque année durant l'été en contre-bas de l'esplanade. Environ 30 représentations estivales (juillet et août) ont été orchestrées pour 35 minutes de spectacle gratuit suivi par 1 000 personnes à chaque édition.

Les manifestations, c'est aussi la conception, la pose et dépose des illuminations de fin d'année, soit 171 rues et places équipées d'illuminations de Noël au centre-ville et dans les quartiers. Le service met à disposition le matériel nécessaire aux manifestations portées par le tissu associatif messin. Il assure par ailleurs les déménagements de mobiliers au sein des services.

perspectives

2013

Outre la participation aux manifestations événementielles de la ville, l'année 2013 illustrera le renouvellement du spectacle du Lac aux Cygnes et sera marquée par des nouveautés dans le cadre des illuminations de fin d'année notamment un motif monumental installé place de la Comédie.

UNE VILLE QUI SE DÉVELOPPE

Metz 2030

Metz réfléchit à ses besoins et à ses objectifs à long terme.

Outre les nombreux atouts dont elle dispose, le principal défi de la Ville est de maintenir son attractivité résidentielle et de conforter son image. C'est en substance l'objectif du projet Metz 2030, confié à la Mission planification territoriale, qui doit s'attacher à préciser les axes prioritaires de la métamorphose de Metz :

- Une politique d'habitat dynamique (constructions) et diversifié ;
- Un développement du commerce et du secteur tertiaire en général ;
- une qualité de ville : cadre de vie, mobilité, sécurité...
- un développement de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Les agents de la Ville et les services ont été largement invités à contribuer au projet dans leur secteur d'intervention. Une manière collective de construire la ville de demain.



zoom sur

Le City Pass dématérialisé

Pour rendre visible et dynamique l'offre touristique locale autour du Centre Pompidou-Metz, infrastructure culturelle majeure qui donne une nouvelle dimension et une résonance contemporaine à la « Destination Metz » (attractivité touristique, économique, développement de notoriété et d'image), l'Office de Tourisme de Metz, déterminé à répondre aux attentes des acteurs locaux (professionnels du tourisme, commerçants...) et des clientèles, a mis en place dès 2010 le « City Pass Metz ». Il regroupe un bouquet d'offres et de services à un prix attractif, permettant de stimuler la consommation de la « Destination Metz » et de générer des retombées économiques pour le territoire.

En 2013, la Ville de Metz et l'Office de Tourisme de Metz ont décidé d'œuvrer ensemble pour transposer le « City Pass » sous format papier en « City Pass » dématérialisé (support de carte pour un paiement sans contact). La Ville de Metz équipera l'Office de Tourisme de Metz d'un site de producteur de cartes et le Centre Pompidou-Metz ainsi que le Musée de la Cour d'Or d'un lecteur de carte.

La mise en place de ce dispositif s'inscrit dans le développement du M-tourisme qui est un axe fort d'orientation donné par le Schéma de Développement Touristique Local de la Ville de Metz.

TOURISME

L'Office de Tourisme de Metz Cathédrale œuvre conjointement avec la Ville de Metz pour exercer les missions générales d'accueil, d'information des clientèles touristiques et locales, de promotion touristique de la destination Metz sans oublier la coordination et l'animation des réseaux touristiques, l'observation et la veille touristique, et ce en cohérence avec le Comité Départemental et le Comité Régional du Tourisme.

Metz, ville phare

L'Office participe à la mise en œuvre des actions stratégiques suivantes :

- Développer le potentiel touristique de Metz en transfigurant son image,
- Faire de Metz une destination incontournable en Europe en valorisant ses atouts,
- Se projeter dans un tourisme innovant (en développant les nouvelles pratiques touristiques, l'E-tourisme et le M-tourisme et en s'engageant dans la voie du développement durable),
- Faire du tourisme un axe majeur du développement économique local.

De plus, l'offre touristique valorisée par l'Office de Tourisme de Metz s'étend au-delà de la commune de Metz, à l'ensemble de l'agglomération, voire en partie au Pays Messin. Il est ainsi appelé à rayonner sur une zone de plus en plus large et à créer des synergies avec les différents acteurs du tourisme qui ont tous pris conscience du potentiel de développement économique de ces secteurs.

Cette influence est déterminée par le fait que l'Office de Tourisme de Metz est une structure de capitale régionale où le tourisme urbain qui se pratique à l'année induit une continuité de l'activité et des services touristiques. De plus, Metz, en qualité de ville capitale régionale, est une clef d'entrée en Lorraine, sur le Grand Est et un poste avancé sur l'Allemagne, le Luxembourg et la Belgique.

LES CHIFFRES :

Fréquentation de l'Office de Tourisme :

- + 593 318 contacts clients
- + 20 850 demandes à distance
- + 1682 City Pass
- + 224 322 demandes en vis-à-vis
- + 295 715 visites sur le site web de l'OT

Fréquentation des équipements :

- + Centre Pompidou-Metz : 475 000 visiteurs
- + Musée de la Cour d'Or : 43 186 visiteurs
- + Metz-Expo : 781 000 visiteurs
- + Les Arènes : 59 970 visiteurs

Office de Tourisme
2 place d'Armes
57000 Metz
Tél. : 03 87 55 53 76

perspectives

2013

Le budget de l'Office progresse de 3,17 % en 2013 du fait de la hausse attendue des ventes de produits touristiques résultant à la fois de l'accroissement des ventes de la nouvelle boutique et de l'augmentation de la fréquentation, qui doit entraîner des recettes propres plus importantes liées aux réservations et visites commentées.

Pour maintenir le développement de l'accueil et des publics (donc des recettes propres), l'Office s'équiper :

- de supports interactifs (cartes avec géolocalisation pour positionner aux alentours les bâtiments à visiter, les restaurants, les lieux de vie...) et d'un dispositif de visibilité immédiate de la disponibilité du parc d'hébergement,
- d'un site professionnel « web » à destination des prestataires et opérateurs de Metz et de la Région,
- en complément des travaux réalisés fin 2012, de 2 bornes d'accès à internet (dans la perspective du classement en catégorie I de l'OT),
- d'une application nomade afin de permettre de découvrir les richesses de Metz à travers l'organisation de chasses aux trésors dans la Ville.

Ces actions s'inscrivent dans la poursuite des objectifs annoncés en 2011 et 2012, à savoir positionner Metz face à la concurrence accrue des destinations touristiques (en particulier des capitales régionales et européennes sur des courts séjours), et faire du tourisme un vecteur du développement global du territoire.



RÉGLEMENTATION, FOIRES ET MARCHÉS

Le service de la Réglementation veille à la bonne gestion de l'occupation du domaine public, lors des animations comme pour les occupations à caractère commercial (terrasses, marchés). Il fixe également les conditions de circulation et de stationnement par voie d'arrêtés (arrêtés temporaires et permanents, déménagements, autorisations spécifiques), et gère les voies piétonnes. Enfin, il édicte la réglementation en matière de pouvoirs de police administrative du Maire (publicité, enseignes, débits de boissons temporaires, taxis...).

LES CHIFFRES :

- + 9 marchés découverts
- + 368 emplacements
- + 1 marché couvert

Hôtel de Ville

Tél. 03 87 68 26 13

reglementation@mairie-metz.fr

2012 a permis une amélioration de la relation usagers dans les services de la réglementation. Plusieurs volets ont été revus pour faciliter les contacts et les réponses aux demandes. La poursuite de la réorganisation du service, ainsi que l'amélioration de son processus de décision ont contribué à une réduction des délais d'instruction des dossiers. Le rôle de conseil aux autres services et aux présidents d'associations a été renforcé en matière d'occupation du domaine public et ce, au moyen de fiches « démarches » et à travers la création d'une « banque de données » sur les places de la Ville. Une redéfinition de la politique d'occupation du domaine public en adéquation avec les contrôles sur le terrain a également été menée.

perspectives

2013

L'année en cours voit se poursuivre les efforts en termes de relation usagers et de redéfinition de la politique d'occupation du domaine public. De plus, un nouveau logiciel pour gérer les arrêtés de circulation entrera en vigueur et servira à croiser la réglementation avec une cartographie utilisable par les thématiques animations, foires et marchés et les services techniques. Le code de circulation sera quant à lui remis à jour, la conformité entre le texte réglementaire et la signalisation mise en place sur site vérifiée, notamment suite aux modifications induites par la mise en place de METTIS.

ÉCONOMIE ET COMMERCES

Développer le tissu économique

Créée en 2008, l'agence Metz Métropole Développement (MMD) fédère les moyens humains et matériels de la Ville de Metz et de Metz Métropole afin d'assurer l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de promotion et de développement économique pour l'ensemble de l'agglomération messine.

L'agence a pour principaux objectifs de développer le tissu économique local et d'optimiser avec réactivité et cohérence les grands projets structurants de l'agglomération (Quartier de l'Amphithéâtre, Extension du Technopole, Site de Mercy, etc.), ainsi que la promotion du territoire de Metz Métropole et de la Ville de Metz. Pour cela, elle organise ses compétences autour de 4 pôles : la communication et la promotion, le commerce, l'accueil et l'accompagnement des entreprises sans oublier l'innovation.

Cette dynamique associe tous les acteurs et partenaires économiques intéressés par l'expansion et le rayonnement du territoire de Metz Métropole.

LES CHIFFRES :

- + 201 contacts (184 en 2010)
- + 21 projets réalisés
- + 81 projets en étude
- + 58 projets en contact
- + 41 projets abandonnés

zoom sur

Les emplois créés et l'implantation d'ECOMOUV'

Les projets d'entreprises réalisés sont générateurs d'emplois. Ainsi, entre 2010 et 2012, le nombre d'emplois créés (cela correspond aux projets en étude et aux projets en contact) a augmenté de 23 %. De ce fait, les 21 projets réalisés en 2012 représentent la création de 799 emplois (en cours et à venir) et le maintien ou transfert de 286 emplois. Sur les 799 emplois créés, 700 sont issus de projets exogènes (Waves, Grand Sud, ECOMOUV'...) et 99 sont issus de projets portés par des entreprises déjà présentes sur l'agglomération.

perspectives

2013

L'année 2013 marque le renforcement des actions liées à la promotion et à l'attractivité du territoire et la mise en œuvre des grands axes de développement qui porteront principalement sur :

- La prospection en matière d'offre foncière et immobilière adaptée sur des projets stratégiques comme la BA128, le Pôle Innovation Santé de Mercy, Metz-Nord, Devant-les-Ponts ainsi que le suivi et l'animation du réseau des structures d'accompagnement à la création d'entreprises, détection des projets du dispositif CitésLab, promotion de la Maison de l'Entreprise...
- L'animation du tissu économique local et le soutien en termes d'expertise des actions novatrices portées par les commerçants pour demeurer l'épicentre du commerce de la Grande Région,
- Le renforcement de l'animation à vocation commerciale en centre-ville, notamment en valorisant les débouchés et filières de proximité,
- La structuration des filières innovantes (matériaux, santé-autonomie, logistique urbaine...), la poursuite des grands projets structurants (Cité des congrès...) et le soutien à l'érosion des activités traditionnelles,
- La contribution à la mise en œuvre d'une politique de développement commercial équilibrée en lien avec la Fédération des Commerçants et l'accompagnement des nouvelles zones commerciales (Village Oxylane, Grand Projet Sud...).

Service urbanisme prévisionnel et opérationnel

Ce service est en charge de l'élaboration et du suivi de projets d'aménagements, que ce soit sur des emprises foncières libres (Coteaux de la Seille, Quartier du Sansonnet) ou de renouvellement urbain (friches militaires, hospitalières...). Il intervient en tant que maître d'ouvrage de la Ville de Metz dans la conception et la réalisation de nouveaux quartiers, éventuellement en procédure de ZAC, et peut déléguer tout ou partie de la maîtrise d'ouvrage à la SPL SAREMM par le biais de conventions de concession.

144 route
de Thionville

57050 Metz
Tél. 03 87 55 54 94

upo@mairie-metz.fr

La Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Sansonnet, qui prévoyait la construction de 380 logements autour d'un parc paysager et de jardins familiaux, entre en phase de commercialisation de ses premiers lots. Idem pour la ZAC des Coteaux de la Seille où des travaux de viabilisation des 4 premiers îlots ont démarré au printemps 2012. Le Grand Projet Urbain Metz Nord s'est également poursuivi avec la réalisation du projet de carrefour-sud de la route de Thionville, et la rénovation de la halte

ferroviaire de Metz Nord. La Place Mazelle (inaugurée en décembre 2012), la placette rue Mazelle et la rive Est du boulevard Maginot seront réaménagées via le projet de la paysagiste, Florence Mercier. Quant aux berges de la Moselle, elles ont fait l'objet d'une étude paysagère et touristique et verront la création d'un « ring vert » permettant d'effectuer une promenade de 9 km, notamment au droit du camping ainsi qu'en direction des grands itinéraires touristiques (GR, vélo-route Charles le Téméraire).

perspectives

2013

Fin 2012, l'EPFL s'est rendu propriétaire du site de Bon Secours et assure la sécurisation et le gardiennage des lieux. La Ville lancera en 2013 un appel d'offres permettant à trois équipes d'élaborer un projet de reconversion du site et de l'espace public environnant. Le projet Desvallières entrera en phase opérationnelle, tandis que les travaux se poursuivront le long du boulevard Maginot. Les terrains Descartes verront pour leur part la réalisation d'une vingtaine de logements.

Service suivi réglementaire

LES CHIFFRES :

- + 168 permis de construire
- + 1 170 déclarations de travaux
- + 3 400 certificats d'urbanisme

144 route
de Thionville

57050 Metz
Tél. 03 87 55 50 99

urbaregle@mairie-metz.fr

Les missions du Service Suivi Réglementaire sont, d'une part, la gestion des autorisations d'urbanisme, et, d'autre part, la gestion et le suivi des campagnes de ravalement, ainsi que le conseil architectural.

Ce service assure le suivi des dossiers de demandes de travaux, une formalité gratuite mais obligatoire, en prenant en charge les dossiers dès leurs dépôts, et en mettant en route la procédure de consultation, dans le respect des délais légaux d'instruction, pour présentation d'un avis motivé à l' élu concerné. Sur le terrain, le service suit également la conformité des travaux vis-à-vis de l'autorisation obtenue. Le suivi des contentieux, en soutien du service Juridique, est aussi une des activités du service.

perspectives

2013

Une sensibilisation de tous les publics quant aux obligations liées à la réalisation de travaux (PC, DP, Cl...) sera réalisée en 2013 grâce à des rencontres avec les associations de commerçants, les chambres professionnelles, et à l'aide d'articles divers, de plaquettes...
Objectif : fournir une information claire pour éviter les travaux sans autorisations, les mises en demeure et les transmissions au Procureur.

Cellule action foncière



Berges de Moselle

La Cellule action foncière intervient dans le cadre de projets qui nécessitent des acquisitions – à l'amiable, par préemption, par voie d'expropriation ou par la procédure des biens vacants et sans maître – ou des cessions foncières, précédées le cas échéant de procédures de déclassement ou de désaffectation. Elle procède également à des intégrations – classiques ou d'office, après enquête publique – de voies privées.

À ces opérations se sont ajoutés :

- La participation au dossier de DUP de l'aire d'accueil des gens du voyage, le démarrage des acquisitions – à l'amiable – des terrains nécessaires à l'aménagement de cette aire d'accueil et le lancement, en parallèle, de la procédure d'expropriation.
- Le transfert à la SAREMM des 90 terrains de la ZAC des Coteaux de la Seille en vue de l'aménagement de cette zone.
- Un compromis de vente avec la Sté FULTON à Borny destiné à la construction d'un pôle automobile.
- La cession d'un terrain à la Sté Les Lucioles dans la ZAC des Coteaux de la Seille destiné à la construction de logements et de locaux commerciaux et d'activités.
- La cession d'un terrain à la Sté Prévoyance Mercy dans la ZAC de la GAB destiné au transfert et à

l'extension des locaux de la Sté Lorraine de Prévoyance et d'Assurances.

- La cession d'un terrain à la Sté EDI dans la ZAC des Hauts de Queuleu, destiné à la construction d'un bâtiment devant accueillir des activités tertiaires de bureaux et de services.
- L'acquisition d'une partie de l'emprise foncière de la rue Pierre Mendès France : rétrocession par la SAREMM des infrastructures de la ZAC Amphithéâtre.
- Acquisition de terrains dans le cadre du renouvellement urbain du quartier de Metz-Nord/Patrotte, qui appartenaient à MHT et RFF.

LES CHIFFRES :

- + 29 transactions
- + 20 acquisitions
- + 9 cessions

144 route
de Thionville

57050 Metz
Tél. 03 87 55 50 29

urbaregle@mairie-metz.fr

perspectives

2013

Parmi les projets, on retiendra le transfert à la SAREMM des terrains de la ZAC du Sansonnet en vue de l'aménagement de cette zone, ainsi que l'acquisition de plusieurs terrains pour des aménagements (aire d'accueil des gens du voyage, aménagements paysagers, commercialisation). Des cessions de terrains auront aussi lieu sur les ZAC de la petite Voèvre et GPV. Enfin, l'acquisition de voiries et espaces verts pour un euro symbolique est également prévue en vue de leur intégration dans les hameaux de la Grange-aux-Bois.

PATRIMOINE BÂTI

La fonction patrimoine est composée des Etudes qui s'assure, avec l'assistance de l'architecte, de la faisabilité des projets, établit les esquisses préalables et définit les principes techniques de réalisation, les plans des opérations envisagées et l'évaluation du coût des projets. Elle veille au respect du calendrier des réalisations, en collaboration avec les services gestionnaires et en tenant compte des contraintes liées aux procédures des marchés publics.

Autre composante du service, les Travaux ont pour mission de réaliser et d'assurer le suivi des chantiers de construction, de réhabilitation et de gros entretien des bâtiments. La cellule intervient en qualité de prestataire de services pour le compte des services gestionnaires dès la notification des marchés jusqu'à la mise à disposition des ouvrages. A ce titre, elle assure la coordination générale de tous les intervenants, gère le planning d'exécution des travaux, vérifie factures et décomptes, organise la réception des travaux et la levée des réserves.

LES CHIFFRES :

- + La cellule études a été sollicitée pour 138 chiffrages d'opérations et 43 consultations d'entreprises (procédures sans formalités, appels d'offres)
- + 1 518 demandes de travaux
- + 1 952 demandes de travaux
- + La cellule Electricité a effectué 1867 interventions

Etude des travaux

Les principaux chiffrages réalisés par la cellule études ont concerné l'extension pour la création du hall d'accueil au Pôle des Lauriers, la rénovation intérieure de l'Ecole Primaire Auguste Prost ou la création d'un self et le remplacement des menuiseries extérieures au Groupe scolaire Les Isles.

Les principales opérations menées par la cellule travaux concernent la réfection de vestiaires du stade Dezavelle, le marché couvert mais aussi les écoles primaires, le stade Baron Dufour, la création d'une capitainerie aux Régates messines ou encore la réalisation d'une copie de la statue de Saint-Louis.

Des opérations d'entretien, de modification ou de mise en conformité d'électricité ont été menées principalement dans la Médiathèque

de Borny et diverses églises. La subdivision DIR a assuré des travaux de réparations de toiture et de sécurisation sur divers bâtiments municipaux. Parmi les chantiers les plus conséquents menés par la subdivision EPI, on peut citer divers aménagements, remises en peinture et réfections de bâtiments municipaux. Les équipes ont apporté leur concours à la mise en place des événements organisés par la Ville y compris lors de la mise en place et du démontage des marchés de Noël et des différents motifs d'illuminations de fin d'année. Tous ces travaux ont été réalisés dans le respect de la norme ISO 14001, qui s'applique en atelier et sur l'ensemble des chantiers.



perspectives

2013

Environ 60 chantiers de rénovation, ravalement de façades, remplacement de menuiserie ou réhabilitation de locaux sont prévus en 2012. Ils concernent également l'accessibilité des personnes en situation de handicap.



POLITIQUE DE LA VILLE

La politique de la Ville a pour principaux objectifs de lutter contre le processus d'exclusion urbaine et sociale dont sont victimes les populations de certains territoires considérés comme prioritaires par l'État. Elle prend en compte tous les aspects de la vie quotidienne des habitants sur une zone géographique donnée. Les quartiers concernés sont Metz-Borny, Hannaux Frécot Barral, Bellecroix, Metz-Patrotte, Chemin de la Moselle et Boileau Pré Génie.

LES CHIFFRES

- + 134 projets associatifs dont 22 nouveaux soutenus dans le Contrat urbain de cohésion sociale, portés par 48 associations différentes pour un soutien de 1,1 M d'€
- + 1,7 M d'€ engagés sur des projets d'investissements
- + 50 personnes auditionnées et 65 professionnels formés dans le cadre de l'Atelier Santé Ville
- + 9 cellules de veille sociale dans les quartiers
- + 108 parcelles de jardins familiaux créées (200 000 € d'investissement)
- + 100 contributeurs au Plan stratégique local de Metz Borny

Plan stratégique local et Plan de gestion

Des initiatives associatives novatrices ont permis de dynamiser certains secteurs, comme la Cour du Languedoc avec le projet «Ensemble» porté par Bouche à Oreille, ou encore à la Patrotte grâce au travail mené sur les photographies des habitants et à l'implantation d'étudiants volontaires de l'AFEV.

«Borny on Board» de la MJC a, de son côté, permis à des adolescents de vivre une expérience unique au Spitzberg. Outre les 200 personnes œuvrant sur les chantiers d'insertion en faveur du cadre de vie ou de la solidarité, des séances de sensibilisation à la création d'activités ont été menées à destination des femmes et des jeunes.

On notera également que le Point d'Accès au Droit ouvert en 2011 au sein du Pôle des Lauriers déploie ses services, avec 574 consultations en 2012.

Enfin, la deuxième édition de Novembre de l'Égalité, opération menée par la Ville pour rappeler son engagement en faveur de la prévention et de la lutte contre les discriminations, a accueilli cette année 640 participants.

RENOUVELLEMENT URBAIN : GPV BORNLY ET METZ NORD

L'année 2012 a été marquée par la mise au point d'un Plan stratégique local à Metz-Bornly, lequel vise à identifier les enjeux et le devenir de ce quartier à court, moyen et long termes. Les travaux de requalification des Tours du Limousin ont démarré et un hall d'accueil a été créé au Pôle des Lauriers.

Deux démarches novatrices, « Nouvelle donne à Bornly » et « BornlyBuzz », ont également été lancées pour changer l'image du quartier et accentuer la coopération entre les associations, les institutions et les habitants.

D'autre part, un plan de gestion urbaine renforcé sur le secteur Bugey, Bourbonnais, Nivernais a été lancé par une formation de l'ensemble des acteurs de la proximité (services de la Ville et bailleurs sociaux, notamment). Des études supplémentaires concernant l'activité économique, l'emploi, le stationnement, la santé, la sécurité, le peuplement ont aussi été lancées, afin d'adapter l'action menée aux besoins des habitants.

Reconstitution de l'offre locative sociale

À noter la bonne exécution des 17 programmes de constructions associant 4 bailleurs sociaux (dans le cadre du GPV) : l'OPH de Montigny-lès-Metz, MHT-OPH de Metz, LogiEst et Batigère-Sarel grâce à des comités de pilotage réguliers

où la DDT, les services opérationnels de la Ville, de l'agglomération messine et des bailleurs sont présents. Une attention particulière est apportée au relogement des ménages prioritaires pour l'attribution de logements neufs.

zoom sur

La restitution de l'étude préopérationnelle confiée par la Ville au CALM pour aider les copropriétés en difficulté de Metz-Bornly. Un programme d'actions est engagé en lien avec l'ANAH et l'État.

perspectives

2013

Une convention de sortie avec l'ANRU va permettre de planifier, pour les trois années à venir, le programme de rénovation urbaine à Metz-Bornly. La requalification massive de la Cour du Languedoc est inscrite dans ce cadre.

COOPÉRATION MÉTROPOLITAINE

La Mission Prospective a en charge le suivi de la participation de la Ville de Metz aux principaux réseaux de villes dont elle est membre, à savoir le Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain, QuattroPole et ToniCités ainsi que les actions de coopération décentralisée.

La Mission assure également le suivi du Contrat de redynamisation des sites de défense (CRSD), du Contrat de Projet État-Région 2007/2013, et des impacts de la réforme des collectivités territoriales. À ce titre, le Conseil municipal du 25 octobre 2012 a approuvé l'arrêté de périmètre du Préfet proposant la fusion de Metz Métropole avec la Communauté de communes du Val Saint-Pierre.

Le projet Métropolitain

Le Sillon Lorrain créé fin 2011 entre Épinal, Nancy, Metz et Thionville doit être présent à un double rendez-vous : celui de la mise en œuvre opérationnelle des nouvelles politiques de l'Union européenne (à compter de 2014), et celui de la négociation du futur contrat de projet État-Région, le contrat actuel prenant fin au 1^{er} janvier 2014.

Le Pôle métropolitain doit pour cela coconstruire un projet métropolitain associant les partenaires du développement régional et en formaliser la déclinaison opérationnelle dès 2013. Il doit également consolider et élargir les projets engagés afin de les rendre plus proches des citoyens.

Synergie de projets

Créé en février 2000, le réseau transfrontalier QuattroPole rassemble les villes de Luxembourg, Metz, Sarrebruck et Trèves. Il œuvre au développement de projets communs, notamment dans les domaines du tourisme, des technologies de l'information, de l'énergie et de l'environnement, de la culture ou encore de la citoyenneté. Il coopère et met en œuvre des actions concrètes et innovantes, notamment par rapport aux services transfrontaliers, à la synergie entre les villes et à la coopération avec des acteurs et des institutions externes au sein d'une organisation autour de quatre pôles : les Citoyens, les territoires, l'attractivité économique et l'administration.

Tonicités

Le réseau transfrontalier LELA a été créé en juillet 2006 entre les villes de Luxembourg, Esch-sur-Alzette, Longwy et Arlon. Les Villes de Metz et Thionville ont rejoint ce réseau en septembre 2007, qui se nomme désormais TONICITES. Il a pour vocation de renforcer la performance économique, culturelle et touristique du territoire grâce à une meilleure gestion de la mobilité régionale et la coordination des politiques publiques nationales, régionales et locales. Ce réseau a permis de lancer des projets portant sur le haut-débit et l'internet, la mobilité, les énergies renouvelables, l'identité de chaque ville (via des marches découvertes), etc.

Coopération internationale

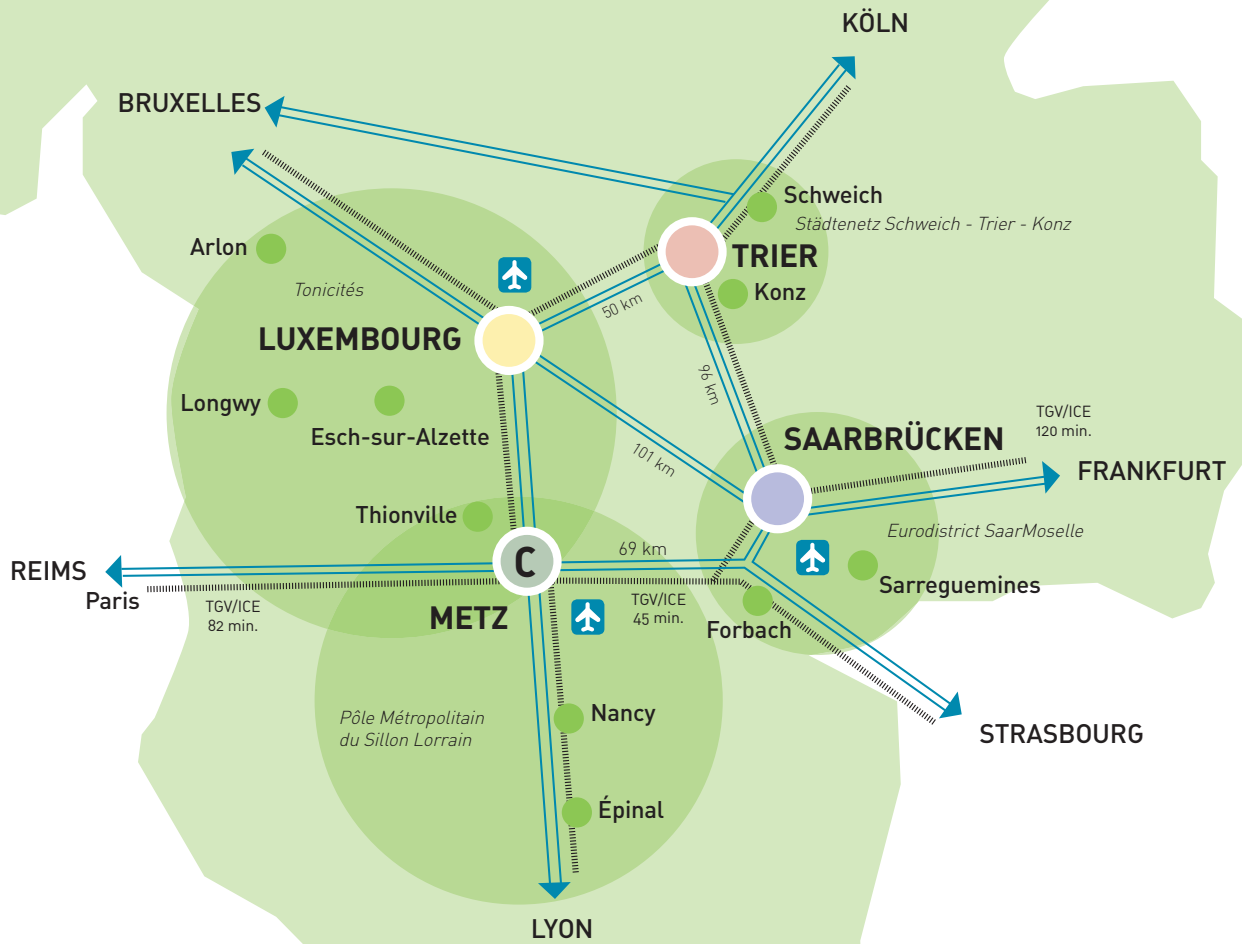
Dans le cadre de la coopération décentralisée, la Mission réseaux de Villes a également la charge de suivre et de dynamiser les actions de coopération internationale par le biais de soutien à des projets associatifs et une implication directe dans des actions partenariales de coopération : exemple avec le jumelage de Djambala en République du Congo.

Pour tenir ses objectifs de veille prospective, la Mission s'appuie sur une cellule SIG traitant de données à l'échelle de la Grande Région et sur la mission Documentation chargée par ailleurs de gérer tous les abonnements et ouvrages nécessaires au travail de chacun, de rechercher les documentations et de les diffuser sous forme numérique à l'ensemble des services municipaux.

perspectives

2013

La mise en réseau d'une cartothèque au sein de la Mission, le complément des données grand-régionale, la mise à jour de la brochure de « QuattroPole en Chiffres » ainsi que la création d'une page internet s'y référant, ou encore la veille technique sur les évolutions du système d'information et la mise à jour ainsi que le suivi des données et des métadonnées... seront quelques-uns des enjeux de l'année.



↔ VOIE RAPIDE - AUTOBAHN

⋯ LIGNE FERROVIAIRE & GRANDE VITESSE
BAHVERBINDUNG

● RÉSEAU DE VILLES - STÄDTENETZ

✈️ AÉROPORT - FLUGHAFEN

C COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE/
RÉPUBLIQUE DU CONGO - DJAMBALA
DEZENTRALISIERTE ENTWICKLUNGSZUSAMMENARBEIT/
REPUBLIK KONGO - DJAMBALA

METTIS ET GRANDS PROJETS

11, rue Teilhard
de Chardin

57050 Metz
Cedex 02

La Mission Grands projets pilote et coordonne l'action des intervenants externes et internes pour la conduite des grands projets structurants de la Ville (infrastructures et équipements publics). Par ailleurs, elle conseille les pôles et services en matière de conduite de projets

Ces missions sont menées en prenant en compte l'ensemble des objectifs transversaux de la municipalité en termes de développement durable, de mobilité (et tout particulièrement des déplacements doux), de qualité des paysages urbains, de qualité architecturale, d'équilibre social des territoires, de densité, de prise en compte des personnes à mobilité réduite.

Accompagner les travaux METTIS

Le passage de Mettis en centre-ville génère un certain nombre de travaux d'aménagements pour lesquels Metz Métropole a délégué la maîtrise d'ouvrage à la Ville de Metz. C'est le cas du Square du Luxembourg où une importante réorganisation des espaces publics est en cours. L'occasion de revaloriser le secteur avec une extension rendue possible par l'apaisement de certaines circulations, la mise en valeur du fortin, et de nouvelles fonctionnalités. L'élargissement du Moyen-Pont et la réalisation d'une passerelle en encorbellement le long de la rue de la Garde ont démarré en novembre 2011.

Enfin la rue du Juge Pierre Michel a vu le lancement des travaux de déplacement du mur d'enceinte du square Boufflers en septembre 2011. Le passage de Mettis à double sens et le maintien d'un sens de circulation automobile intégrant les modes doux de déplacement ont nécessité de modifier les abords du Palais de Justice. Enfin, la restructuration complète du boulevard d'Alsace à Borny de façade à façade avec réorganisation de tous les modes de déplacements, l'intégration des équipements cyclables et des aménagements de sécurité routière a démarré en janvier 2012.

La suppression du passage à niveau de la Patrotte

La suppression du passage à niveau de la Patrotte à Metz-Nord comprend la création d'un pont-rail sous le chemin de fer pour les véhicules, piétons et cycles. Classé sur la liste nationale des sites « préoccupants », il voit passer 69 trains et 19 500 véhicules par jour. Ce projet engendre des travaux routiers, des aménagements paysagers et la création d'une passerelle pour les vélos et les piétons à côté du pont-

rail. Les travaux sont copilotés par deux maîtrises d'ouvrage : Réseau Ferré de France et la Ville de Metz. RFF est principalement chargé de la réalisation du pont-rail. La Ville de Metz pilote la déviation des réseaux, la réalisation des voiries, l'aménagement des abords ainsi que la construction de la passerelle. Les travaux RFF s'achèvent en juillet 2013. La mise en service à la circulation est prévue à la fin de l'automne.

Grands Projets

Les travaux d'aménagement de l'Arsenal comprennent la création d'une billetterie dans le petit hall ouvrant sur la place de la République, la création d'un hall bi-fonctionnel pouvant accueillir le public en début de spectacle (guichets) et lui proposer boissons et petite restauration à l'entracte et en fin de spectacle. Un projet de création d'espaces partenaires est prévu en lieu et place de la boutique qui sera elle-même déplacée dans la salle d'exposition réaménagée. Les études de la casemate A de Fort Queuleu : Le projet consiste à requalifier le site et à le sécuriser pour la rendre accessible au public. Un pavillon d'accueil est aménagé afin d'offrir un espace d'exposition et des sanitaires conformes aux normes PMR.

zoom sur

L'Agora, médiathèque centre social

Dans le cadre de rénovation urbaine du quartier de la Patrotte Metz-Nord, la Ville de Metz réalise un équipement atypique : un bâtiment regroupant les fonctions de médiathèque et de centre social afin de développer un véritable « laboratoire social ». Le projet retenu à l'issue d'un concours de maîtrise d'œuvre est celui de l'agence d'architecture ROPA. Il s'agit d'un bâtiment ouvert sur le quartier et devancé d'un parvis permettant un accès via une rampe douce. Largement ouvert au sud, il est pourvu de larges débords de planchers évitant les surchauffes en été et permettant des transparences maximales. L'espace public généré au sud est bordé de bancs, et constitue un lieu de rencontres. La toiture terrasse est accessible à tous et occupée partiellement par un jardin expérimental.



perspectives

2013

Octobre : la mise en exploitation de METTIS

Deux restaurants scolaires à la Corchade et la Patrotte

Ces projets répondent à la hausse d'effectifs dans les écoles maternelles et primaires messines, à la restauration scolaire et au périscolaire.

- À la Corchade, l'équipement sera indépendant et portera l'image d'une cantine de quartier située à moins de 250 m de l'école primaire et maternelle. Elle accueillera également les deux autres écoles du quartier.
- À la Patrotte, le projet de restaurant et de locaux périscolaires s'accompagne d'une classe supplémentaire pour l'école maternelle. Il prévoit la création d'un véritable groupe scolaire sur le site de l'école primaire Jean Moulin, le tout situé au cœur d'un quartier en cours de renouvellement urbain (GPU : Grand Projet Urbain).

Autres projets à l'étude, celui du multi-accueil sur le site Descartes à Metz-Borny, ou encore la restructuration des locaux de la salle des fêtes St Denis de la Réunion à Metz-Devant-les-Ponts et la restructuration de la médiathèque Verlaine dans le quartier du Pontiffroy.

AMÉNAGEMENTS DES VOIRIES ET DES ESPACES PUBLICS

L'aménagement des voiries et des espaces publics concerne l'ensemble des services du pôle Mobilité et Espaces publics, qui assure le maintien et l'amélioration des infrastructures qui sont le support à la mobilité des Messins. C'est suite à une réorganisation des services Études et Travaux en 2012, et dans l'optique de regrouper dans une même entité l'ensemble des équipes intervenant en faveur de la mobilité et de l'amélioration des espaces publics, que le pôle Mobilité et Espaces publics a été créé.

LES CHIFFRES :

- + Environ 300 km de voirie
- + Une centaine d'ouvrages d'art (4 barrages, 46 ponts, 15 passerelles, 7 ponceaux et 6 passages souterrains, 28 murs)
- + 15 000 points lumineux et 460 armoires d'alimentation pour l'éclairage public
- + 12 000 panneaux de signalisation

11, rue Teilhard
de Chardin

57050 Metz
Tél. 03 87 34 57 50

mobespub@mairie-metz.fr

Réorganisation

Le pôle Mobilité et Espaces publics, joue un rôle majeur au niveau des études, du contrôle et de la réalisation de travaux sur la Ville de Metz. Mais ses actions ne s'arrêtent pas là, les services du pôle jouent également un rôle de consultant-expert et de prestataire auprès d'autres organismes, tels que Metz Métropole ou la SAREMM. La réorganisation de 2012 a été l'occasion de travailler sur la définition des missions de toute nature de ce nouveau pôle, sur l'amélioration des circuits d'information et de transmission des dossiers entre les services, et sur l'organisation interne de chaque service.

L'aménagement des voiries et des espaces publics concerne l'ensemble des services du pôle Mobilité et Espaces publics, tel que le service Mobilité et Développement qui traduit les stratégies de développement de la ville et les contraintes des sites en esquisses réalistes, les services Aménagement de l'espace public, Éclairage urbain et Signalisation, qui affinent les stratégies et suivent les travaux. Enfin, les services Entretien des espaces publics, Éclairage urbain et Signalisation assurent la pérennité du patrimoine viaire de la ville, via des actions préventives et des actions correctives.

zoom sur

L'effacement de réseaux aériens

Chaque année, des opérations d'effacement des réseaux aériens sont menées par le service Éclairage urbain. Ces travaux permettent d'embellir les rues, de renforcer l'accessibilité du domaine public, tout en sécurisant les réseaux et en facilitant leur maintenance. Malgré le coût élevé de ces travaux, deux à trois rues sont traitées annuellement : en 2012, ont ainsi été traitées les rues de la Cheneau, Malardot, des Roses et Saint-Bernard. C'est ainsi que la puissance installée a été réduite de 35 % pour les rues concernées, ce qui représente une économie annuelle de 147 000 Kwh et de 15 tonnes de CO₂.

Travaux neufs

En plus de l'entretien du patrimoine viaire, les travaux neufs gérés par la mission d'aménagement de la voirie et de l'espace public ont demandé beaucoup de travail. Parmi ces travaux neufs, on retrouve des suivis en maîtrise d'ouvrage déléguée pour la mission METTIS et la SAREMM, des travaux pour l'amélioration du réseau d'éclairage public, sa maintenance et les réparations concernant les dommages subis, ainsi que l'entretien par le service Éclairage Urbain du réseau de fibre optique et l'effacement des réseaux aérien pour certaines rues de la Ville.

Par ailleurs, la réalisation et l'entretien des marquages routiers ont représenté environ 41 tonnes de produits, pour l'essentiel mis en œuvre manuellement. Pour faciliter ce travail, le service Signalisation s'est équipé d'une machine de marquages urbains et de traçages spéciaux permettant une reprise des marquages réalisés en enduit sans créer de surépaisseur.

Enfin, pour la Gestion du patrimoine des ouvrages d'art, des travaux d'entretien assez lourds ont été engagés en 2012 sur le pont Faidherbe. Il s'agissait de la reprise des joints assurant l'étanchéité du pont et limitant le bruit au passage des véhicules ainsi que du changement des appuis. Cette opération a été réalisée par une entreprise spécialisée, suivie de près par le service Entretien des Espaces publics.



perspectives

2013

En 2013, les perspectives concernent l'amélioration de la gestion patrimoniale, à travers trois exemples :

- Le Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) : pour apporter des réponses aux problématiques liées à l'éclairage urbain sur Metz, le service Éclairage public a mandaté un bureau d'études spécialisé, ayant pour mission de diagnostiquer et proposer des principes d'aménagement et de les décliner en projets concrets. L'étude fixera les orientations et les priorités à suivre pour les choix d'investissement et d'entretien futurs.
- Le travail sur les conventions d'entretien et d'exploitation des infrastructures METTIS : divers groupes de travail (gestion du trafic, entretien des infrastructures, etc.) ont été mis en place, pour déboucher en octobre 2013 sur la signature de conventions définissant l'organisation et les moyens humains et financiers adaptés. Le pôle Mobilité et Espaces publics pilote deux de ces groupes de travail : celui sur la gestion du trafic, qui définit l'organisation à mettre en place au PC Régulation du trafic de la Ville, et celui en charge de l'entretien des infrastructures.
- L'amélioration des outils de gestion (logiciels et bases de données) : plusieurs réflexions ont été lancées afin d'améliorer les outils de gestion de ce patrimoine et mettre à jour les banques de données.

STATIONNEMENT

Avec l'essor du développement durable, il est aujourd'hui essentiel de favoriser les alternatives au « tout voiture ». La politique du stationnement doit donc prendre cette émergence en compte, tout en tentant de répondre aux besoins de mobilité de l'ensemble des usagers.

LES CHIFFRES :

- + 14 700 places, dont environ 57 % en parc, 23 % en gratuit sur voirie et 20 % en payant sur voirie
- + 3,5 millions de visiteurs ont fréquenté les 13 parcs payants du centre-ville
- + 2 % des recettes du stationnement sur voirie sont perçues par le téléphone mobile (usage en augmentation constante)

11, rue Teilhard
de Chardin

57050 Metz
Tél. 03 87 34 57 50

mobespub@mairie-metz.fr

Gestion de l'offre et nouveaux aménagements

La mission de l'équipe en charge du stationnement consiste à gérer l'offre sur la ville de façon à favoriser la rotation des véhicules, tout en prenant en compte les besoins en stationnement des riverains des quartiers, ainsi que ceux liés à l'activité économique.

Cette mission recouvre aujourd'hui plusieurs activités, telles que la mise à jour mensuelle de l'état du stationnement payant sur voirie et des places PMR, l'établissement de la cartographie du stationnement gratuit, le suivi technique et administratif des contrats de Délégation de Service Public (DSP) relevant du stationnement, la gestion technique et administrative des renouvellements de contrat de DSP, ou bien encore la participation à l'élaboration du Journal du stationnement édité par l'AGURAM, et à l'Observatoire du Stationnement.

Stationnement résidentiel

En 2012, le projet METTIS a beaucoup impacté le stationnement sur voirie. Dans ce cadre, de nouveaux aménagements compensant en partie les pertes de capacité ont été proposés : l'avenue Foch a vu la création de 170 places de stationnement résidentiel payant, et le secteur des Isles a quant à lui accueilli 97 places place Saint-Vincent. Dans la même optique, le Parking Henri II a été créé en tant que parking de délestage de 52 places.

À Vallières, l'idée d'un nouvel équipement qui avait émergé lors d'une réunion de quartier en 2011, pour renforcer l'offre de stationnement afin de faciliter l'accès aux commerces, aux services et aux habitations du secteur a vu le jour. Les habitants des Hauts de Vallières disposent depuis janvier 2013 d'un nouveau parking gratuit d'une trentaine de places qui dessert les services et habitations à proximité. Il a été pensé pour s'intégrer dans le paysage.

zoom sur

Les nouvelles technologies au service du stationnement

Metz est une ville innovante en matière de stationnement ; en 2010 elle lançait le paiement du stationnement sur voirie par téléphone et était une des premières villes à se doter d'un système de jalonnement dynamique des parkings permettant aux automobilistes de s'orienter vers les parkings proches disposant de places libres.

En 2012, Metz a accompagné le lancement d'une société d'Autopartage, qui permet de se libérer de la contrainte de possession et de stationnement d'un véhicule personnel. La location des voitures se fait de façon complètement dématérialisée, au travers d'une plate-forme web. La ville a en plus lancé une application pour les smartphones, permettant de visualiser en temps réel les conditions de circulation sur les principaux axes de la ville et les places disponibles dans chaque parking.



perspectives

2013

En 2013, les axes de travail sont nombreux :

- Le travail sur la dématérialisation du paiement du stationnement se poursuit, avec le développement de technologies NFC dans les parkings en ouvrage, mais également sur voirie, en accompagnement d'une offre de paiement par carte bancaire.
- Le paiement par téléphone va s'ouvrir à une population de non-abonnés, par le biais d'une offre de paiement par envoi de SMS.
- Le jalonnement dynamique des parkings en ouvrage se modernise, et une expérimentation de jalonnement dynamique de stationnement sur voirie devrait être mise en place dans le centre-ville.

La mission Mobilité et Eco-Mobilité, portée par le service Mobilité & Développement, s'attache à améliorer le partage de la rue. Outre le développement des équipements cyclables et des «zones 30», c'est la mobilité au sens général du terme qui doit être prise en compte pour préparer l'arrivée de METTIS.

Au quotidien, les agents de la cellule Régulation du trafic et Signalisation lumineuse gèrent la circulation sur la ville à partir d'un PC centralisé qui permet de réguler en temps réel les feux sur l'ensemble des carrefours.

La cellule Déplacement réalise des études concernant la restructuration de voiries, les aménagements destinés à améliorer la sécurité des usagers ou à organiser le stationnement, mais aussi l'intégration des modes doux dans le paysage urbain.

La cellule Sécurité routière et Observatoire du stationnement veille à améliorer la sécurité des déplacements et l'accessibilité de l'espace public en réalisant bilans et diagnostics.

La cellule Espaces Verts participe aux études de voirie et de circulation en y intégrant une optique paysagère. Elle réalise des relevés topographiques, des plans d'état des lieux, des photomontages, etc. Réciproquement, elle veille à enrichir les projets Espaces Verts grâce à différentes approches (normes PMR, circulation vélo, éclairage, assainissement,...).

Quant à la mission Eco-Mobilité, elle est en charge de la définition et de la mise en œuvre de la politique pour le développement du vélo en ville, mais aussi de moyens de transports alternatifs à la voiture individuelle (autopartage par exemple).

Des projets en développement

Le développement du réseau cyclable existant a été recherché à travers la création de nouveaux itinéraires, notamment dans le secteur Sente à My (direction Sablon – centre-ville), et sur l'avenue Ney (direction Devant-les-Ponts – centre-ville). Ce programme de développement vise à assurer des continuités et à résorber les « points noirs », identifiés comme dangereux pour les usagers cyclistes. L'extension des « zones 30 » existantes, permettant d'apaiser les trafics, s'est également poursuivie grâce à la réalisation d'une deuxième zone 30 sur le quartier de Queuleu.

Toujours dans l'optique de faciliter les trafics, un giratoire a été réalisé dans la rue des Alliés, ainsi que des modifications des bretelles d'accès de l'autoroute en direction de Nancy. En effet, l'échangeur de Metz-Nord est l'un des lieux de la ville les plus complexes en matière de circulation. Son aménagement, dicté par la circulation automobile, créait jusqu'à présent un effet de frontière entre les quartiers. Parallèlement à la création de la voie METTIS, un projet de réaménagement a vu le jour, visant au désenclavement des quartiers et à l'amélioration de la séparation des flux de déplacements doux, des flux automobiles urbains et autoroutiers, pour la sécurité de tous les usagers.

zoom sur

Le Plan Vélo

Chaque année, un budget spécifique est consacré à la réalisation d'infrastructures et d'équipements à destination des cyclistes. En 2013, trois axes de développement seront poursuivis : l'aménagement des voies cyclables, le développement de l'offre de service, et une meilleure lisibilité des équipements.

L'accès aux nouveaux hôpitaux, Schuman et Mercy, ainsi que le démarrage de l'opération Véloroute 4 seront les principales opérations, ainsi qu'un travail sur l'installation de parkings à vélo afin d'améliorer l'intermodalité avec les autres moyens de transport. Enfin, une partie du budget sera allouée à la mise à niveau des équipements cyclables existants.





perspectives

2013

Outre la poursuite du développement des zones 30 de Metz-Borny, 2013 marque la finalisation du Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE). Le lancement d'une réflexion sur les bornes de recharge pour les véhicules électriques sera aussi d'actualité, tout comme le développement de la vidéosurveillance urbaine ; facteur de sécurité mais aussi de qualité d'usage des espaces publics.

ESPACES VERTS

Le pôle Espaces Verts veille au quotidien à l'entretien, au fleurissement et à la propreté des parcs, jardins, promenades et espaces verts de la ville.

Le travail des agents ne s'arrête pas là, puisqu'ils assurent l'entretien et la conception des équipements sportifs de plein air et des espaces verts publics communaux (jardins, squares, aires de jeux, promenades, pelouses et massifs en accompagnement de voirie).

Il leur incombe également de gérer le centre horticole, qui représente une production de 420 000 plantes, la gestion des serres et des collections végétales du Jardin Botanique, mais aussi les pépinières de production, la décoration et les fleurissements protocolaires, ou encore

l'appui aux manifestations telles que Metz Plage ou la Nuit Blanche.

Ce même pôle Espaces Verts s'occupe aussi de la formation d'apprentis, et de l'accueil des stagiaires. Le grand public est convié pour sa part aux animations « Nature » qu'organise le pôle : expositions, floralies, visites guidées des jardins, accueil des scolaires, concours des Maisons et Villages Fleuris, etc. Ces animations permettent une véritable promotion des jardins, ainsi qu'une sensibilisation à la protection de la nature.

LES CHIFFRES :

- + 169 agents
- + 570 hectares d'espaces verts entretenus
- + 1 jardin éphémère de 1000m² chaque été
- + 8 ruches
- + 1 centre horticole
- + 172 lieux de fleurissements saisonniers
- + 980 jardinières

Les jardins comme œuvre d'art

Manifestation connue et appréciée tant par les Messins que par les touristes, « l'Art dans les jardins » a connu cette année sa 3^e édition. De mai à octobre 2012, les visiteurs ont pu découvrir les œuvres et sculptures monumentales des artistes Cyrille André et Alain Bresson sur les sites du Jardin Botanique, du Cloître des récollets et de l'Arsenal. En juin 2012 a été réalisé Place de la Comédie un Jardin éphémère ayant pour thème « Une Ville en chantier ». La qualité et l'originalité du jardin ont été unanimement saluées, de même que l'humour des jardiniers qui ont ainsi fait un clin d'œil aux travaux avec l'édification d'un cône de chantier géant Place Mondon et sur l'Esplanade.

Par ailleurs, le pôle a entrepris le lancement d'une étude pour la restauration et la renaturation de la Seille. Ce projet a pour objectif de retrouver un fonctionnement équilibré dynamique de la Seille sur le territoire de la Ville de Metz. La première étape consiste à réaliser un diagnostic global de la rivière (fonds, écoulements...) et de ses berges (biodiversité...). Suite aux premiers résultats, un programme de travaux a été engagé sur 2014 et 2015, et sera subventionné à 60 % par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et à 10 % par le Conseil Général 57.

En marge de ces réalisations, on remarquera la réfection des allées au Cloître de Récollets, la rénovation de 10 aires de jeux et de 3 terrains multisports, ainsi que la création d'un terrain de bi-cross, réalisé avec les jeunes du quartier de Magny, suite à la demande du Comité de ce quartier.

perspectives

2013

Pour l'année en cours, la 4^e édition de l'Art dans les Jardins sera au rendez-vous. Le Pôle poursuit la rénovation des aires de jeux et terrains multisports ainsi que les travaux de réaménagement des abords du Palais de Justice rue Winston-Churchill et de la réfection de l'allée de la Tour au Diable. Les sentiers des Chemins-sous-les-Vignes seront quant à eux rouverts, et le Pôle poursuivra plus globalement son engagement dans la gestion écologique des espaces verts.



À VIVRE



zoom sur

Le Pôle Espaces Verts doublement récompensé en 2012 !

Renouvellement du label « 4 Fleurs » par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris : « L'étendue des espaces verts, les différents parcs et jardins, dont l'entretien est remarquable, apportent un caractère particulier et exceptionnel à la ville » ; « Le fleurissement est très beau et révèle une grande compétence du service qui en a la charge » ; « Metz prouve que qualité de vie et préservation de l'environnement peuvent aller de pair, en faisant du développement durable l'un des grands axes de sa politique »... (Courrier du Conseil National des Villes et Villages Fleuris, décembre 2012).

Obtention du label « EcoJardin » pour le Parc de la Seille : « Poumon vert dans la ville intégré dans une trame verte et bleue » ; « Biodiversité remarquable » ; « Mise en valeur du patrimoine et des pratiques ancestrales » ; « Réflexion permanente des gestionnaires qui expérimentent différentes techniques afin d'optimiser leurs pratiques » ; « Fréquenté et apprécié par le public »... (Synthèse de l'Audit, octobre 2012).

La propreté de la Ville est à la fois une exigence des Messins et une mission fondamentale de service public. Elle est devenue un enjeu majeur au même titre que la préservation de notre environnement et de notre cadre de vie.

PÔLE PROPRETÉ URBAINE JARDIN BOTANIQUE

CHIFFRES CLÉS :

- + 165 agents
- + 3 081 m² de graffitis traités, soit 1 464 interventions
- + 1 281 300 canipoches distribuées
- + Collecte de 679 tonnes de déchets en 2012
(secteur centre-ville + périmètre extérieur)
- + Collecte de 82 tonnes de déchets en dépôts sauvages

27 ter rue de
Pont-à-Mousson

57950
Montigny-lès-Metz
Tél. 03 87 55 54 40

proprete-urbaine@mairie-metz.fr

Concrètement, le pôle est en charge du nettoyage de l'ensemble des voies de circulation du domaine public, soit près de 382 km. Pour que la ville reste propre, agréable et attrayante, pas moins de 165 agents interviennent du lundi au samedi : balayage, lavage, désherbage, ramassage des feuilles, enlèvement des dépôts sauvages, enlèvement des graffitis, entretien du mobilier urbain et viabilité hivernale. Le service s'occupe également d'autres missions annexes, telles que l'enlèvement des véhicules à l'aide des camions-fourrières en collaboration avec la Police municipale, l'appui logistique de l'antenne d'urgence, le nettoyage des marchés, le nettoyage

avant et après les grandes manifestations, ainsi que l'aide à la verbalisation des ordures ménagères avec la Police Municipale.

Sensibilisation à la citoyenneté

Le pôle mène une action de sensibilisation ciblée sur la citoyenneté, en lien avec les comités et mairies de quartier, les associations, les écoles et la police municipale. Il s'agit d'une approche de proximité qui se renforce dans chaque quartier, notamment avec l'arrivée de médiateurs propreté dont les interventions offrent des alternatives à la verbalisation.

Brigade propreté urbaine

Créé en 2011, le Pôle propreté urbaine continue à s'organiser afin de mieux préciser ses domaines d'interventions et de répondre aux attentes des citoyens. La brigade propreté urbaine relaye ainsi les gestes citoyens visant à lutter contre l'incivisme et l'irrespect. Elle met en place de nouveaux moyens humains et matériels, et accompagne les missions de services civiques « propreté urbaine » dans le cadre d'interventions de sensibilisation calibrées dans les écoles ou les collèges.

zoom sur

Le dialogue citoyen

2012 a vu la brigade propreté se construire autour de trois thématiques : médiation, information et sensibilisation. La médiation s'inscrit dans la volonté de la collectivité de se rapprocher de ses citoyens pour expliquer, rassurer et convaincre mais aussi instaurer le dialogue entre administration et usager. Informer, c'est aussi garantir la transparence des actions de la collectivité. L'accent est mis sur le quotidien des usagers. Enfin, la sensibilisation vise à faire passer aux plus jeunes comme aux plus âgés les messages liés à la citoyenneté.



perspectives

2013

L'année est marquée par le lancement d'une campagne de communication autour de 7 gestes citoyens en faveur de la propreté urbaine. Elle s'adresse au grand public dans l'objectif d'enrayer les actes d'irrespect et d'incivisme. Dans la même optique, une opération « Coup de poing » des services techniques de la Ville sera organisée dans un secteur cible afin d'augmenter la visibilité de leur action. L'objectif en 2013 est de consolider l'organisation de ce type d'opération et de les renouveler chaque année.



ÉNERGIE ET FLUIDES

Assurer la gestion des délégations de service public relatives aux réseaux de distribution d'énergie, d'électricité, gérer les contrats de fourniture et de vente d'énergie, les missions du Pôle énergie et fluides visent aussi à :

- Assurer la maintenance et l'exploitation des installations thermiques
- Mettre en œuvre le programme d'efficacité énergétique
- Développer le recours aux énergies renouvelables
- Assurer la maîtrise d'ouvrage du réseau public de production et de distribution d'eau potable et le suivi et le contrôle du réseau public de défense incendie.

LES CHIFFRES :

- + 426 installations thermiques exploitées
- + 131 chaufferies municipales en télégestion
- + 6 448 factures traitées
- + 1 567 contrats d'énergies gérés
- + 63,6 Gigawattheures consommés
- + 122 592 KWh d'Énergie Solaire Produite
- + 12 % d'Énergies Renouvelables dans le Mix Énergétique
- + 10 417 tonnes de CO₂ économisées

144 Route de
Thionville

57050 Metz
Tél. 03 87 55 51 29

Efficacité énergétique et eau potable

La rénovation effectuée au cours de l'année dans le cadre du programme d'efficacité énergétique sur 8 gymnases permet une réduction de 50 % de la consommation de chauffage de ces équipements. Les quatre piscines messines ont également fait l'objet de la mise en place d'un programme de travaux d'efficacité énergétique et de remise aux normes, avec pour objectif une réduction de 30 % de la consommation. Le lancement des travaux est programmé en juin 2013 dans les piscines. La rénovation de 7 chaufferies a également eu lieu pour réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que les pannes de chauffage susceptibles d'interrompre le service public.

Des travaux de déplacement et de renouvellement des canalisations d'eau potable ont été menés pour permettre la réalisation du projet de transport en commun METTIS. Dans le même temps, le réseau d'eau potable a été développé suite à la réalisation d'une double alimentation sécurisée en direction de l'Hôpital Schuman.

zoom sur

Le Congrès d'AMORCE

Le 26^e Congrès d'AMORCE (Association nationale des Collectivités, des Associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur) s'est tenu les 17, 18 et 19 octobre sur le thème du développement des réseaux de chaleur. Il a réuni plus de 400 personnes.

perspectives

2013

2013 est l'année des travaux énergétiques et de la remise aux normes pour les piscines de la Ville. La maîtrise de l'énergie est poursuivie avec la rénovation de 5 chaufferies municipales. Enfin, la 4^e et dernière tranche de travaux de déplacement des canalisations d'eau de la Ville de Metz sera engagée pour permettre la réalisation du projet de transport en commun METTIS.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE

11, rue Teilhard
de Chardin
57000 Metz
Tél. 03 87 34 58 00

La Mission développement durable et solidaire vient en appui des pôles et services afin d'intégrer le développement durable dans leurs activités. Elle contribue à l'émergence de nouveaux projets et apporte son expertise pour leur mise en œuvre. Elle impulse par ailleurs la démarche d'écoresponsabilité au sein des services municipaux et participe au développement et au pilotage des systèmes de management de l'environnement. Autre volet important de son action : la mise en place de l'évaluation de la collectivité en matière de développement durable et la réalisation d'études (acoustique, bilan carbone, etc.).

ISO 14001 et écoresponsabilité



Parmi les nombreuses actions et principaux dossiers réalisés par la mission développement durable, 2012 aura notamment été marqué par la démarche de management environnemental reposant sur la norme ISO 14 001 qui s'appuie sur l'amélioration des performances environnementales. Le maintien de cette certification pour le Pôle Patrimoine Bâti et Logistique technique aura concerné 220 agents, et la même démarche a été lancée au sein de l'ensemble des pôles de la Direction Générale des Services Techniques de la Ville, ce qui concernera environ 750 agents. Afin de démontrer l'exemplarité de la municipalité au regard du développement durable, une démarche de promotion des comportements écoresponsables a été mise en œuvre au sein des services de la Ville, 6 thèmes ont été abordés ; papiers et déchets de bureau, eau, énergie, déplacements, achats responsables, et manifestations et projets. Par ailleurs, la Ville a obtenu le titre « territoires de Commerces Équitables » grâce à la promotion de l'achat de produits issus du commerce équitable et à la sensibilisation des acteurs du territoire. Un espace pédagogique dédié à la nature a été aménagé pour le grand public et les enfants. Il ouvrira ses portes en avril 2013.

zoom sur

L'action sur la précarité énergétique

L'action sur la précarité énergétique s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 21 et du plan climat de la Ville. Elle a pour objectif d'aider les familles à mieux maîtriser leurs factures d'eau et d'énergie tout en réduisant leur empreinte écologique. Pour cela, 500 packs écogestes ont été distribués à des familles « modestes ». Une sensibilisation a été menée conjointement en partenariat avec l'ALEC, le CCAS, Metz Habitat Territoire, Batigère, Metz Pôle Service et l'UEM. Des réunions d'information dans un appartement témoin permettront aux familles de réaliser potentiellement des économies d'environ 250 € sur leur facture, 32 m³ d'eau, plus de 1 000 Kw/h et 100 kg de CO₂ (pour une famille de quatre personnes).

perspectives

2013

Dans la continuité de 2012, 2013 verra la mise en œuvre du 2^e Agenda 21 de la Ville et l'obtention de la labellisation Agenda 21 local France, délivré par le Ministère du Développement Durable. Le Plan Climat Territorial et le plan d'action pour répondre à la convention des maires seront également d'actualité.

Le maintien de la certification ISO 14 001 pour le Pôle Patrimoine Bâti et Logistique Technique sera l'une des actions marquantes pour l'année à venir, tout comme la poursuite du déploiement de la démarche d'écoresponsabilité et la réalisation d'une opération pack écogestes.



UNE VILLE SOUCIEUSE DE SES RESSOURCES

PERSONNELS

Le pôle Ressources Humaines conduit la politique de développement des ressources humaines fixée par le Maire et la Direction Générale dans ses dimensions juridiques, économiques et sociales, administratives et comptables. Il s'assure du niveau d'effectif et des compétences nécessaires au fonctionnement des services. À ce titre, il met en œuvre les procédures de recrutement et assure la formation des agents municipaux.

Le pôle Ressources Humaines conduit l'exécution de la politique de développement des ressources humaines fixée par le Maire et la Direction Générale : recrutement, formation, mobilités, GPEC.

Au quotidien, il veille au bon déroulement des carrières, procède à la paye et est chargé d'appliquer les textes régissant le statut de la fonction publique territoriale, d'établir et faire respecter les règles et procédures qui, en matière de personnel, participent au bon fonctionnement interne des services : hygiène et sécurité, conditions de travail, gestion du temps...

Il apporte également son concours aux directions opérationnelles sous forme de conseils dans le domaine de l'organisation et du management des ressources humaines. La DRH contribue à l'écoute et à l'information des agents et au maintien d'un bon niveau de relations sociales.

PÔLE RESSOURCES HUMAINES

LES CHIFFRES :

- + 2 300 bulletins de paie réalisés mensuellement
- + 5 445 demandes d'emplois traitées
- + 20 rencontres avec les représentants du personnel
- + 786 demandes de stages traitées
- + 204 recrutements de postes permanents
- + 5 769 jours de formation

Hôtel de Ville
1, place d'Armes

57036 Metz
Tél. 03 87 55 56 72

personnel@mairie-metz.fr

zoom sur

L'action du pôle Ressources Humaines a porté sur plusieurs dispositifs visant à accompagner l'agent pour qu'il devienne acteur de son parcours professionnel en lui apportant des connaissances sur :

- ses missions par la connaissance de sa fiche de poste, désormais généralisée à tous les agents,
- les attentes de ses responsables et les moyens d'y parvenir grâce à un dialogue formalisé (Entretien Professionnel Annuel),
- les perspectives de carrière avec la remise à plat des cotations des postes,
- les règles de déroulement de carrière et les possibilités d'agir sur elles, par la formation, la prise de responsabilités et la prise en compte des attentes,
- ses possibilités de progression.





Qualité de vie au travail

Outre la mise en place des entretiens professionnels annuels (élaboration de fiches de poste, mise en place d'un dispositif d'évaluation de la valeur professionnelle de chaque agent, formations des différents acteurs...), le pôle Ressources Humaines a œuvré à la révision du régime indemnitaire des agents de catégorie C et de certains de la catégorie B. Dans la perspective d'un maintien du pouvoir d'achat, ils ont perçu environ 20 € de plus par mois, ce dès mars 2012. La mise en œuvre d'une enquête auprès de l'ensemble des agents de la collectivité sur le thème

de la qualité de vie au travail a également été amorcée. Un appel à concurrence a été lancé pour rechercher la société prestataire qui accompagnera la collectivité dans cette démarche. D'autre part, une nouvelle définition de critères en matière d'avancement de grade et de promotion, prenant en compte l'ancienneté, la manière de servir, l'effort individuel de l'agent et le niveau de responsabilité a été adoptée. Dans le même temps, la réalisation d'un règlement indiquant les dispositifs de formation dont les agents peuvent bénéficier a été validée en CTP.

perspectives

2013

Emplois d'avenir : 30 jeunes recrutés par la Ville

En fonction de l'évaluation qui sera faite des premières embauches de mars 2013, d'autres emplois d'avenir pourraient être envisagés pour le second semestre 2013. Par ailleurs, le règlement du temps de travail sera remis à jour ; les nouvelles modalités d'aménagement de temps de travail mises en place au 1^{er} janvier 2012 ainsi que les nouveautés réglementaires, nécessiteront la mise à jour du règlement horaire des agents de la ville, dont la dernière version datait de 2004. Enfin, les conclusions et enseignements du baromètre social seront partagés avec les agents et leurs représentants.

Le service des Finances fournit à la Ville les moyens financiers de réaliser ses projets, en garantissant la bonne gestion des ressources financières et en préservant les grands équilibres, présents et futurs.

Il élabore les budgets et suit leur exécution, conformément aux orientations politiques et dans le respect de la réglementation. Il accompagne les services pour la bonne réalisation des crédits votés. Il est le garant du respect du délai global de paiement, dans l'intérêt des fournisseurs de la Ville.

Les activités de la Commande publique, en charge des marchés publics et des achats centralisés, permettent à la Ville de choisir les prestataires auxquels elle confie la réalisation de certains projets ou politiques publiques, au bénéfice de la population.

Le service organise les Commissions d'appel d'offres : il est garant de la légalité et de l'optimisation des procédures, tout en veillant aux intérêts de la Ville. Il est également le principal acheteur interne et gestionnaire des moyens de travail (fournitures, vêtements de travail, mobilier neuf, petits équipements) nécessaires au fonctionnement courant des services.

LES CHIFFRES :

- + 1 684 transferts de crédits
- + 23 000 mandats et titres de paiements émis
- + 991 immobilisations
- + 238 consultations-marché lancées
- + 713 contrats passés

Hôtel de Ville
1, place d'Armes

57036 Metz
Tél. 03 87 55 52 93

rftp@mairie-metz.fr

Les principales réalisations

Une réorganisation de la campagne de préparation du Budget primitif a été réalisée : l'organisation a été largement revue, avec notamment la définition d'enveloppes budgétaires prévisionnelles par pôle, puis l'instauration d'une semaine complète d'arbitrage des élus. De même, une optimisation et consultation des marchés a été faite, avec un effort particulier pour accroître le nombre d'accords-cadres et de marchés mutualisés entre différents services gestionnaires. La gestion des tarifs a été reprise par le Bureau Budget dans le cadre d'une démarche d'optimisation (simplification tarifaire, mise en cohérence des calculs libellés, structuration d'une base de données centralisée). En parallèle, une modernisation de la rédaction des marchés a été mise en place, avec une version web de l'outil Lia-Trace, destiné à la rédaction des marchés. Enfin, la mise à jour de l'intrametz Finances et la parution de 2 newsletters ainsi que 2 fiches pratiques SIF (Système d'Information Financier) ont permis une animation du réseau des Cellules de gestion.

Pour finir, le Bureau de la Comptabilité a assuré une formation à la gestion en AP/CP auprès des Cellules de gestion, des correspondants financiers et des agents concernés. Au total, 52 agents auront été formés.

zoom sur

Règlement Financier et Budgétaire

Au printemps 2012 a été voté le Règlement Financier et Budgétaire de la Ville, compilant dans un document synthétique et unique de 12 pages l'ensemble des normes et procédures de préparation et d'exécution budgétaires. Il répond au double objectif de diffusion de la culture financière dans les services et de convergence des pratiques.

perspectives

2013

Pour cette année, les principaux projets à mettre en place concerneront la dématérialisation des flux financiers avec la Trésorerie, due à un passage à la norme PESV2 (dématérialisation des bordereaux, des titres et mandats par conventionnement avec la DRFiP et la CRC), qui demandera quelques prérequis : finalisation du nettoyage de la base des tiers, modification des modalités de paiement par la Ville, signature électronique, dématérialisation des factures... De nouvelles méthodes et procédures devront aussi être mises en place et pérennisées pour une gestion active de la dette et de la trésorerie, dans le cadre du nouveau contexte budgétaire de bouclage par l'emprunt. Une modernisation de la fonction Achats est également prévue, avec la mise en place de nouvelles procédures et d'outils de suivi. Enfin, une montée en puissance des crédits gérés en AP/CP est au programme, avec pour objectif de couvrir l'essentiel du Programme Pluriannuel d'Investissement, hors opérations non éligibles.

INFORMATIQUE

La Direction Commune des Systèmes d'Information est issue de la mutualisation des services Informatique et Système d'Information Géographique de la Ville et de Metz Métropole. Cette mutualisation est effective depuis le 1^{er} janvier 2012.

La DCSI met à disposition les moyens informatiques et téléphoniques pour l'ensemble des services de la Ville de Metz, de Metz Métropole, des écoles, et assure l'hébergement des infrastructures de 7 organismes satellites (CCAS, Office de Tourisme, Orchestre National de Lorraine, SCOTAM, EPCC Metz en Scènes, École Supérieure d'Art de Lorraine et Syndicat de Mercy).

LES CHIFFRES :

- + 1 736 postes informatiques et messageries tous organismes confondus, dont 1 038 pour la Ville de Metz
- + 2 167 lignes téléphoniques dont 1 627 pour la Ville de Metz
- + 640 lignes GSM par des opérateurs de téléphonie mobile
- + Édition de 1 100 plans spécifiques + 243 plans de masse et situation

2, rue
Graham-Bell

57070 Metz
Tél. 03 87 55 55 89

dcsi@metzmetropole.fr

Mise en œuvre des schémas directeurs

Cette année aura vu la mise en œuvre de plusieurs volets du schéma directeur. Sur le plan fonctionnel, il s'agit du programme pluriannuel des projets des Collectivités (Allô Mairie, courrier, gestion de projet, PV Électronique...) et de l'évolution de l'existant : Finances (infocentre), RH (EPA...), Patrimoine. Sur le plan technique, les principaux travaux ont porté sur la mutualisation des espaces de stockage, le renouvellement des passerelles de filtrage des flux internet et la mise en place d'un nouveau mode d'accès au SI (UAG). La mise en œuvre du schéma directeur SIG 2012/2014 s'est traduite par la mutualisation du socle technique et des données de Metz Métropole et de la Ville de Metz. Par ailleurs, l'ouverture des sites geo.metzmetropole.fr pour le grand public, et sig.geometzmetropole.fr pour les services des deux entités, a respectivement attiré plus de 6 947 et 1 144 visiteurs.

Enfin, une charte informatique s'appliquant à l'ensemble des utilisateurs du système d'information mutualisé a été diffusée, notamment via l'intranet de la Ville.

zoom sur

Première bougie pour la mutualisation



Première direction à être mutualisée, la DCSI de Metz Métropole et de la Ville de Metz, qui comprend également le service SIG, regroupe une soixantaine d'agents qui travaillent sur des projets portés par l'une ou l'autre des collectivités voire, les deux. Cette direction participe au choix et met en œuvre des outils à destination des usagers des services publics (écoles, piscines...) des 40 communes membres. Elle accompagne les services dans leur modernisation et la dématérialisation des procédures administratives. Au quotidien, elle gère un parc d'environ 1 500 postes de travail pour Metz Métropole et la Ville de Metz, mais également pour le CCAS, le SCOTAM...

perspectives

2013

L'année en cours verra se poursuivre les mises en œuvre des volets fonctionnels (l'outillage métier va relever des nouveautés et évolutions tels que l'intranet Ville de Metz et Metz métropole, emairie, Allô Mairie, le parapheur...) et techniques (réaménagement de la salle principale Graham Bell, installation d'une salle de secours, intégration de nouveaux bâtiments dans le réseau...) du schéma directeur. La mise en œuvre du schéma directeur SIG 2012/2014 prévoit la refonte de l'outil SIG à l'usage des services VDM et MM, la constitution de la maquette 3D sur le territoire de Metz Métropole, ou encore le développement et l'enrichissement de geometzmetropole.fr.

Le Service des Assemblées et Affaires Juridiques fait partie du Secrétariat Général, dont les missions d'appui tendent plus particulièrement à assurer la cohérence et l'efficacité des processus de délibération et de décision ainsi que le conseil et le contrôle juridique des dossiers stratégiques et actes sensibles. À ce titre, le service assure la préparation des séances du Conseil Municipal, participe à ces conseils municipaux, et à certaines Commissions Préparatoires. Il veille aussi à la production des délibérations en vue de leur publication au Registre des Délibérations.

Les Affaires juridiques remplissent également une mission de conseil et d'assistance juridique aux élus et services municipaux, traitent les procédures précontentieuses et contentieuses, et rédigent différents documents contractuels (conventions, protocoles) et administratifs (arrêtés municipaux, délibérations du conseil municipal, etc.).

LES CHIFFRES :

- + 315 dossiers ont transité par les assemblées
- + 10 réunions du Conseil Municipal ont été publiques
- + 263 dossiers ont été soumis
- + 37 affaires soldées par le service juridique

Hôtel de Ville

Place d'Armes

Tél. 03 87 55 50 10

juridique@mairie-metz.fr

zoom sur

Extranet des élus

La Ville de Metz a décidé de se doter d'un Extranet des élus identique à celui de Metz Métropole. Cet outil qui permet de gérer la convocation des élus pour les conseils municipaux, les commissions préparatoires, et la mise à disposition des pièces et dossiers de travail correspondants, fonctionne depuis novembre 2012. Son utilisation a été étendue à d'autres formes de Commissions (d'appels d'offres, de délégation de service public, etc.), et a nécessité un accompagnement et une formation des agents municipaux gestionnaires des commissions concernées par les agents de la cellule Assemblées, administrateurs du système au niveau communal. Un grand pas vers la dématérialisation des procédures, la sécurisation juridique de ces dernières et la suppression provisoire de tous les supports papiers superfétatoires est en cours.

Les réalisations 2012

Le service juridique a acquis un logiciel de dématérialisation des délibérations du Conseil Municipal. Cela s'est traduit par la mise en place d'un groupement de commande en lien avec Metz Métropole, et le choix d'un prestataire unique en vue de la dématérialisation du processus d'élaboration des délibérations du Conseil Municipal et du Conseil de Communauté. Des phases de test ont débuté en décembre 2012 et la mise en service est prévue en juin 2013. Un développement spécifique de ce logiciel sera aussi opéré à la demande de la Ville de Metz, en vue de la dématérialisation du processus d'élaboration des arrêtés municipaux et de la constitution d'un recueil correspondant.

Par ailleurs, le service a initié une démarche de protection des droits immatériels de la Ville de Metz : un certain nombre de marques ont été déposées auprès de l'INPI, telles que les figures de Metz, les fêtes de la Mirabelle, la BAM...

perspectives

2013

Le logiciel de dématérialisation des délibérations du Conseil Municipal devra être opérationnel pour la fin du premier semestre 2013, et son développement portant sur les arrêtés municipaux sera mis en service d'ici à la fin de l'année. De même, la constitution automatisée du recueil des actes administratifs - fonctionnalité liée à la mise en service du logiciel de dématérialisation des délibérations du Conseil Municipal et des arrêtés municipaux - sera mise en œuvre d'ici fin 2013. Une poursuite de la démarche de protection des droits immatériels sera également de mise, avec le dépôt de la marque Reine de la mirabelle.

MOYENS GÉNÉRAUX

Le service Gestion domaniale et moyens généraux regroupe plusieurs cellules, parmi lesquelles la gestion domaniale, qui manage une importante diversité de biens bâtis et de terrains communaux non bâtis demandant parfois des actions de rénovation, des réparations ou des actions de maintenance et d'entretien (menées par le pôle Patrimoine bâti). De plus, la location de locaux, la mise à disposition de terrains auprès d'agences, le suivi des locataires ou encore les dossiers relatifs aux impôts fonciers dus par la collectivité sont aussi partie de ses ressorts.

D'autres cellules sont encore assurées par le service, tels que la conciergerie, l'entretien ménager des bâtiments, la cellule Courrier, l'Imprimerie, ou encore la gestion du portefeuille d'assurance de la Ville et de l'ensemble des sinistres et des déclarations portant sur le patrimoine communal et le parc automobile.

LES CHIFFRES :

- ➕ 29 nouveaux baux signés en 2012
- ➕ 480 bâtis et 1200 terrains gérés
- ➕ 2 200 000 impressions en offset

zoom sur

La relation Usagers

2012 a été l'année de la mise en place d'un logiciel «Aircourrier», grâce à la cellule qui recueille et distribue le courrier entrant adressé au Maire, aux élus et à l'ensemble des services, dans le cadre de la mission relation-usagers.

Ce nouvel outil poursuit sons déploiement afin d'utiliser progressivement l'ensemble de ses fonctionnalités.

Modernisation de l'imprimerie

En 2012, la cellule imprimerie qui permet à l'ensemble des services municipaux d'imprimer en noir & blanc ou en couleur des documents de tout type, a changé son matériel pour mieux répondre aux différents besoins. Cela s'est traduit par le remplacement de l'OFFSET, avec la passation d'un marché pour l'acquisition d'une machine de presse numérique. L'imprimerie a également, au cours de cette année, géré en direct les travaux d'élaboration de documents de communication interne (papier à en-tête, annuaire, etc.), et a réalisé une charte graphique interne applicable à l'ensemble des documents créés.

Par ailleurs, des renouvellements de marchés ont été faits concernant l'assurance pour la flotte automobile, et pour le marché du nettoyage. Pour la flotte automobile le nouveau marché en place pour 5 ans a

été lancé avec l'aide d'un cabinet spécialisé dans le conseil en assurance Protectas, afin d'élaborer un cahier des charges le plus adapté à la situation de la Ville. Concernant le nettoyage, le récent marché fonctionne sur la base d'un nouveau cahier des charges qui intègre des prestations supplémentaires, du fait notamment de la mise en service de nouveaux bâtiments (Dreyfus Dupont) et de la prise en compte des vitrages.

Enfin, des nouveautés ont été introduites pour faciliter la gestion des diverses réalisations, en particulier grâce à un devis automatisé sur Excel, qui permet de calculer en temps réel le coût de réalisation d'une commande. Un bon de tirage PDF sur l'intranet a aussi été introduit afin de structurer les commandes et la réalisation de processus saisine contractualisés avec les clients internes.

perspectives

2013

Dans le cadre de la révision générale de la valeur locative des locaux professionnels et commerciaux, le service travaillera avec la direction des impôts fonciers pour rendre les nouveaux formulaires CERFA de déclarations fiscales servant de base pour le calcul des impôts 2015. Enfin, la cellule imprimerie a réceptionné une nouvelle machine de mise sous plis pour les bulletins de salaire et autres documents.

ORGANISATION

Depuis sa création il y a 2 ans, la Mission Organisation vise l'adaptation du fonctionnement de la collectivité à ses résultats attendus en termes d'efficacité, d'efficience et de cohérence. La Mission Organisation oriente son activité dans 2 directions principales : l'appui au pilotage stratégique de la Direction Générale (DG), et l'appui aux unités de travail de la collectivité en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrages. Elle a également en charge la communication interne et l'interface avec le pôle informatique.

Réalisations

Au cours de l'année 2012, le volet communication interne de la Mission a continué à prendre de l'ampleur, avec la publication mensuelle de la Lettre de la DG, et celle bimensuelle du journal interne « Metzémoi ». Une charte graphique, un travail sur la signalétique interne (en lien avec la graphiste de l'IMM), le bilan d'activité 2012, les vœux 2013 à l'attention du personnel, ou encore la réalisation de vidéos illustrant la diversité des missions et métiers de la collectivité, sont autant de sujets qui ont été traités.

Au niveau des méthodes et management :

- Elaboration d'un référentiel de conduite de projet et démarrage du déploiement d'un SI de gestion des projets stratégiques piloté par le contrôle de gestion.
- Accompagnements : Citoyenneté, Propreté Urbaine, Manifestations et Festivités, IMM, Courrier.
- Suivi de la certification Qualiville.

La cellule pilotage et contrôle de gestion a quant à elle procédé à plusieurs études et réflexions. Enfin, le volet fonctionnel du Schéma Directeur du Système d'Information, incluant le développement numérique, a défini et mis en œuvre le portail de services dématérialisés eMairie et a, entre autres, coordonné la cérémonie de remise des labels Villes Internet.

Hôtel de Ville
Place d'Armes

57000 Metz
Tél. 03 87 55 50 60

zoom sur

La mise en place des entretiens professionnels annuels

Ils ont été construits grâce à une équipe projet mixant le pôle RH et la Mission Organisation, et auront mobilisé cette dernière dans 3 champs de compétences en particulier : l'assistance méthodologique et le conseil en management, le développement numérique pour l'élaboration du logiciel de dématérialisation du support d'évaluation, ainsi que la communication interne sur :

- la création de l'événement « l'EPA et moi... »,
- la réalisation des guides évalués/évaluateurs,
- et la sensibilisation des agents de la Ville via les différents supports d'information interne.

perspectives

2013

L'année est principalement marquée par :

- En lien avec le pôle RH : la poursuite du développement de l'EPA, la mise en œuvre des objectifs de maîtrise de l'évolution de la masse salariale définie par les élus et la direction générale et le prolongement de la démarche relations usagers dans les piscines.
- Le déploiement du référentiel de conduite de projet et du logiciel Orchestra.
- Le développement du contrôle de gestion externe auprès des partenaires associatifs.



BILAN DE **GESTION**



Yellow sticky note on the monitor.

Yellow sticky note on the desk.

White sticky note on the desk.

Open document on the desk.

SOMMAIRE

■ Les grandes masses du compte administratif 2012 de la Ville de Metz	p. 66
■ Répartition des dépenses par politiques publiques	p. 67
■ Les grandes opérations de travaux de la Ville de Metz	p. 68
■ Ventilation des subventions par politiques publiques en 2012	p. 69
■ Une masse salariale maîtrisée	p. 69
■ Une politique d'investissements soutenue	p. 70
■ Une dette faible	p. 70
■ Une fonction contrôle de gestion qui s'installe	p. 71
■ Les partenaires de la Ville par politiques publiques	p. 72-73



UNE PRÉSENTATION DE GESTION PAR POLITIQUES PUBLIQUES

Le bilan d'activité 2012 présente la collectivité et ses principaux partenaires à partir de 6 grands axes de politiques publiques. Elles sont détaillées ci-dessous et font l'objet d'une codification couleur.

Par souci de cohérence et de lisibilité ce supplément de gestion s'inscrit dans cette même présentation. Elle permet d'identifier la répartition des ressources financières mais aussi humaines par grandes politiques publiques.

UNE VILLE SOLIDAIRE. Petite enfance, famille ; Action sociale ; Seniors ; Emploi-insertion ; Logement ; Handicap ; Santé

UNE VILLE DE DIALOGUE, UNE VILLE PLUS SÛRE. Démocratie participative ; Accueil et relations usagers ; Police municipale ; Prévention de la délinquance ; Prévention des risques ; Hygiène et santé

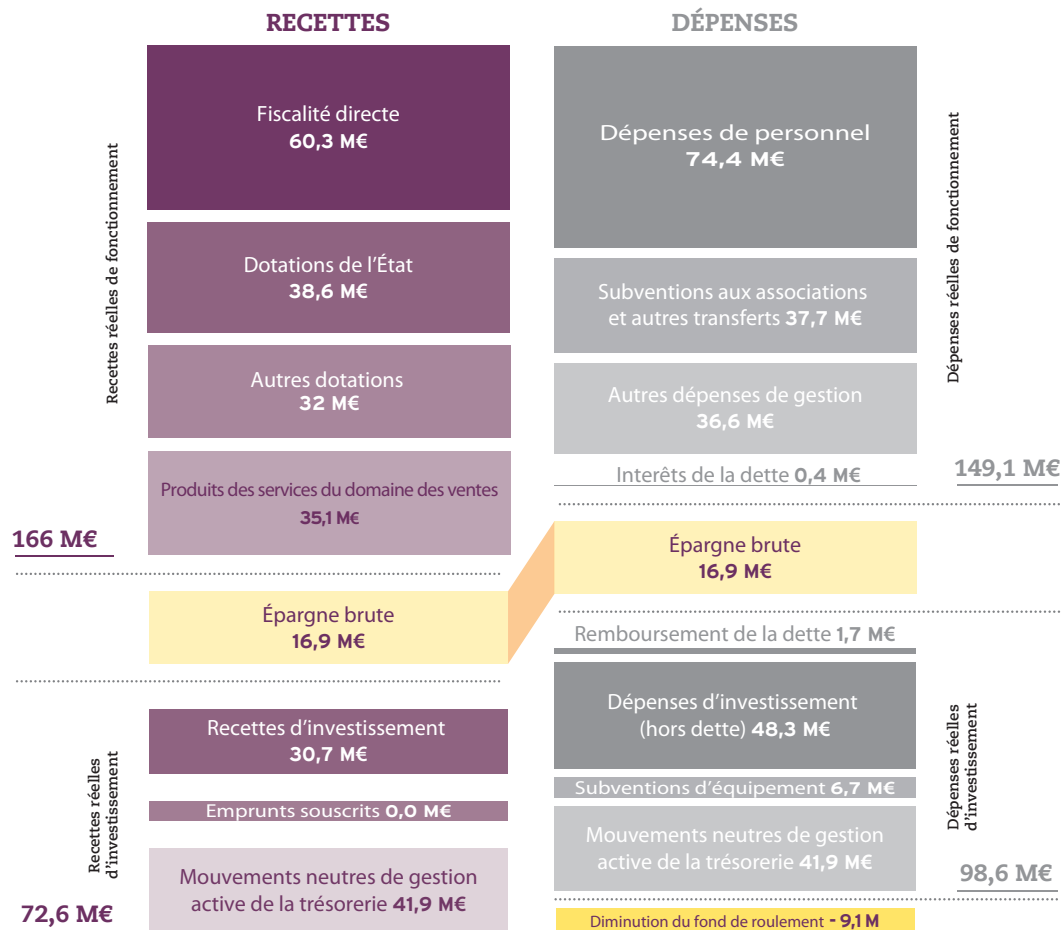
UNE VILLE POUR TOUS. Éducation ; Jeunesse et vie étudiante ; Sport ; Patrimoine sportif ; Culture ; Les bibliothèques-médiathèques ; Animations et festivités

UNE VILLE QUI SE DÉVELOPPE. Tourisme ; Réglementation, Foires et Marchés ; Économie et commerce ; Urbanisme ; Patrimoine bâti ; Renouvellement urbain ; Coopération métropolitaine

UNE VILLE QUI BOUGE. Mettis et Grands projets ; Aménagements des voiries et des espaces publics ; Stationnement ; Mobilité

UNE VILLE AGRÉABLE À VIVRE. Espaces verts ; Propreté ; Énergie et fluides ; Développement durable et solidaire

LES GRANDES MASSES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012 DE LA VILLE DE METZ



Dépenses de fonctionnements réelles

Avec 149 M€ de dépenses de fonctionnement, en hausse de 7,8 %, la Ville amplifie ses politiques au service des différents publics.

Dans le même temps, la maîtrise des dépenses de personnel se poursuit : elles représentent désormais 50,1 % du fonctionnement, avec une évolution limitée.

Comptes et légendes

Les dépenses et recettes de fonctionnement sont constituées de l'ensemble des moyens mis en œuvre pour assurer le service public au quotidien. Au contraire, les dépenses et recettes d'investissement contribuent à l'équipement de la ville : constructions et aménagements, gros entretien du patrimoine, achats d'immobilisations.

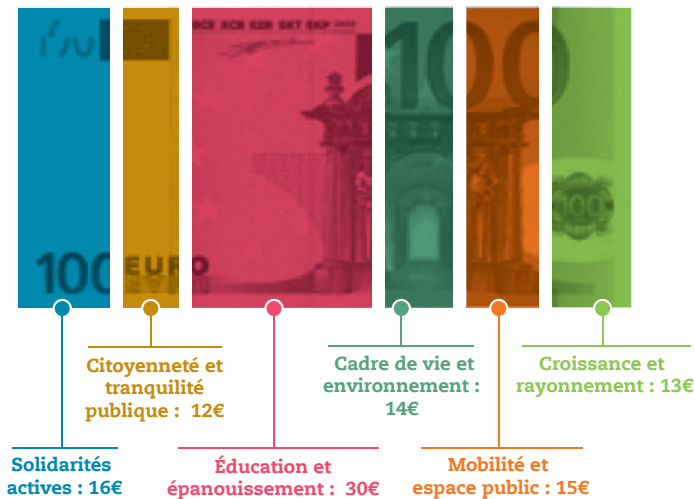
Le tableau reprend les dépenses et les recettes réelles constatées en 2012 au niveau du budget principal de la Ville de Metz. Les opérations comptables « d'ordre » ne sont pas prises en compte dans la mesure où elles ne donnent pas lieu à des mouvements réels d'« encaissement » et de « décaissement ».

Les mouvements de la ligne de trésorerie (4,9 M€ tirés et remboursés en 2012) ont été retraités parmi les mouvements neutres de trésorerie, comme il convient.

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR POLITIQUES PUBLIQUES

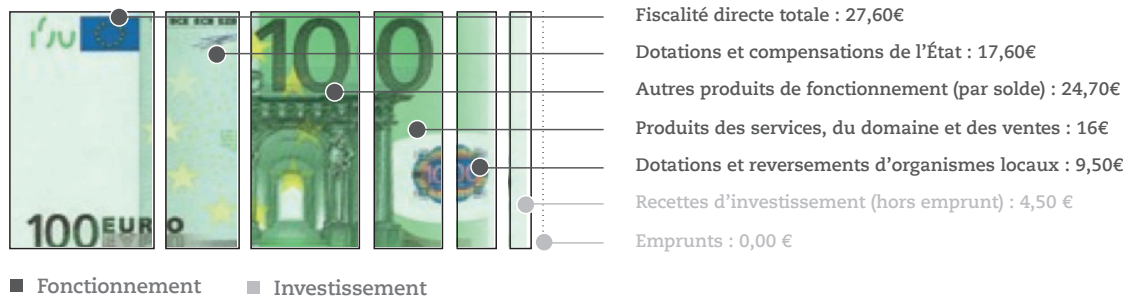
Pour 100 euros ...

Répartition des dépenses pour 100 €



L'action de la Ville de Metz se traduit par la mise en œuvre des politiques publiques qui relèvent de sa compétence (à côté de celles exercées par Metz Métropole, le Département de la Moselle et la Région Lorraine). Ses efforts portent en premier lieu sur l'ensemble des actions liées à l'éducation et à l'épanouissement qui regroupent principalement les efforts de la Ville dans les domaines scolaires, culturels, sportifs et jeunesse.

Répartition des recettes pour 100 € (hors CCAS et budgets annexes)



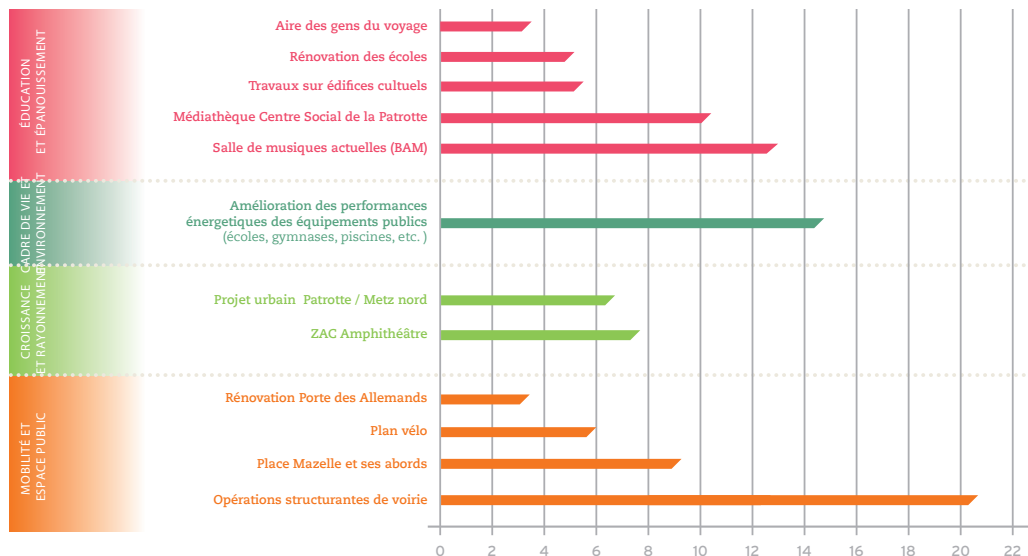
Comptes et légendes

Les chiffres de cette page sont arrondis. Ils agrègent les dépenses de fonctionnement et d'investissement de la Ville. Les dépenses détaillent les sommes effectivement mises en œuvre en 2012 pour chaque politique publique, les frais de personnel mobilisés pour chaque secteur d'activité ainsi qu'une quote-part des charges générales ou de structure. Celle-ci a été calculée en proportion du poids de chaque politique publique.

En ce qui concerne les dépenses non ventilables en investissement (remboursement du capital des emprunts, par exemple) elles ont été affectées par sixième aux 6 politiques publiques représentées par le billet de 100 euros. A noter que les mouvements neutres de trésorerie n'ont pas été pris en compte car il ne s'agit pas de dépenses affectant les politiques publiques.

LES GRANDES OPÉRATIONS DE TRAVAUX DE LA VILLE DE METZ

Autorisations de programmes 2012-2016 (en millions d'euros)



Investissements : +30 % par rapport à 2011

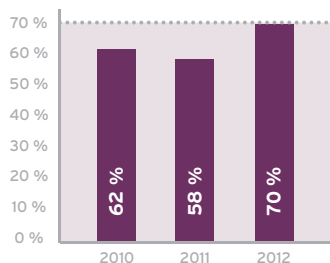
Metz a lancé de nombreux grands chantiers pour équiper et embellir la Ville, mais également pour inscrire son patrimoine dans une démarche de développement durable et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Les dépenses d'équipement de la Ville de Metz ont atteint le montant record de 55 M€ en 2012, en hausse de plus de 30% par rapport à 2011. Ce résultat témoigne des efforts considérables pour réaliser de nouvelles infrastructures, mais également pour maintenir et développer le patrimoine messin. Il traduit le dynamisme de l'activité des services avec un taux de réalisation avoisinant les 70%.

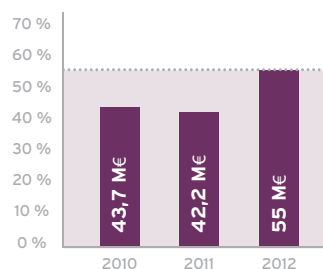
Comptes et légendes

Les grands chantiers font l'objet de programmes pluriannuels d'investissement, ce qui permet à la Ville de conduire ses projets dans une approche prospective garantissant la planification et la maîtrise des dépenses annuelles d'investissement.

Un taux de réalisation des investissements en forte hausse



Volume de dépenses d'équipements en M€



Le taux de consommation des investissements indique la capacité des services à réaliser les investissements programmés dans le budget. On considère que pour une grande ville, un pourcentage de l'ordre de 60% est bon. Il est excellent à partir de 70%.

VENTILATION DES SUBVENTIONS PAR POLITIQUES PUBLIQUES EN 2012

	Nombre de structures	Subventions (€)
ÉDUCATION ET ÉPANOUISSEMENT		
Éducation	96	880 563
Jeunesse et vie étudiante	100	2 322 367
Sport	122	3 333 045
Culture	116	7 847 257
Animations et festivités	4	6 400
Total	438	14 389 631

	Nombre de structures	Subventions (€)
SOLIDARITÉS ACTIVES		
Petite enfance, famille	1	8 175
Action sociale	8	13 179 573
Seniors	1	1 060
Emploi-insertion	5	65 851
Politique de la ville et logement	30	1 109 493
Handicap	1	430
Santé	0	0
Total	46	14 364 581

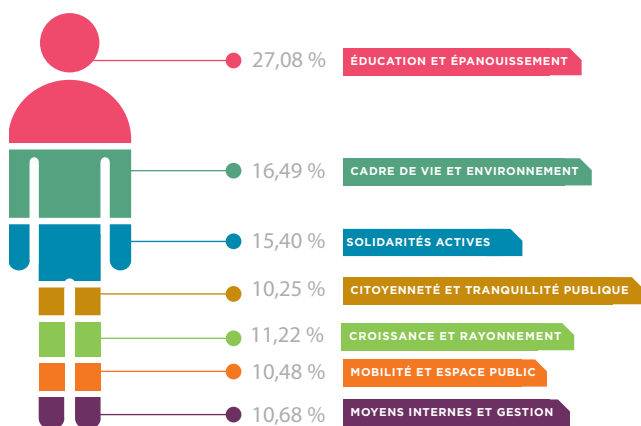
	Nombre de structures	Subventions (€)
CROISSANCE ET RAYONNEMENT		
Tourisme	2	1 714 000
Économie et commerce	2	1 081 043
Urbanisme	1	180 000
Patrimoine bâti	17	311 213
Coopération	1	5 000
Total	23	3 291 256

	Nombre de structures	Subventions (€)
MOBILITÉ ET ESPACE PUBLIC		
Mettis	6	5 380 267
Mobilité	4	784 997
Total	10	6 165 264

	Nombre de structures	Subventions (€)
CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT		
Espaces verts	2	2 329
Développement durable et solidaire	3	65 000
Total	5	67 329

	Nombre de structures	Subventions (€)
CITOYENNETÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE		
Démocratie participative	22	180 741
Total	22	180 741

UNE MASSE SALARIALE MAÎTRISÉE



En 2012, la masse salariale représente 74,4 M€ soit 52,2 % des dépenses réelles de fonctionnement. Cette part est relativement faible comparativement aux Villes de même strate.

Néanmoins la masse salariale évolue par rapport à 2011 de 3,3 %.

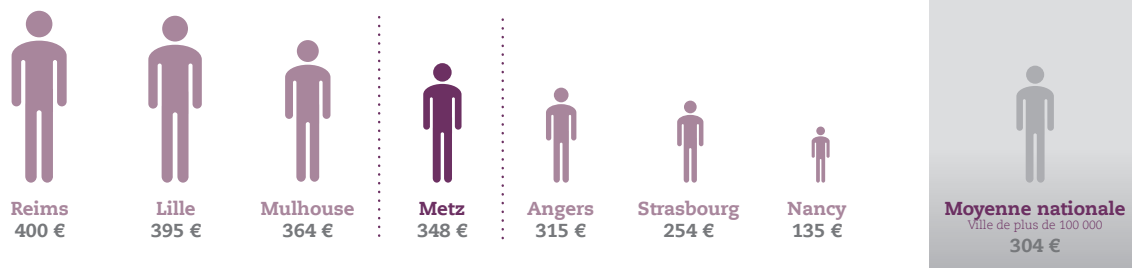
Les dépenses de masse salariale par habitant de la strate sont de 650 €. La Ville de Metz se situe à 610 €, Nancy à 524€, Strasbourg à 686€, Angers à 624 € et enfin Lille à 748 €.

* Source comparative la plus récente au moment de la réalisation du document : DGCL 2011.

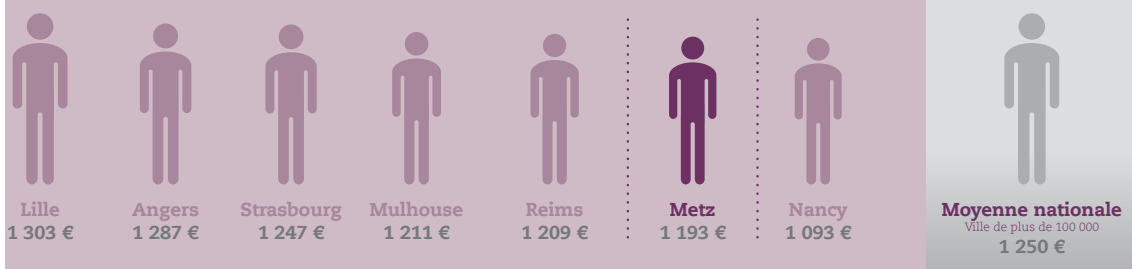
UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS SOUTENUE

Source : Direction Générale des Collectivités Locales sur la base des ratios publiés sur le site pour les villes de plus de 100 000 habitants en 2011. Source la plus récente au moment de l'élaboration de ce document.

Dépenses d'investissement par habitant



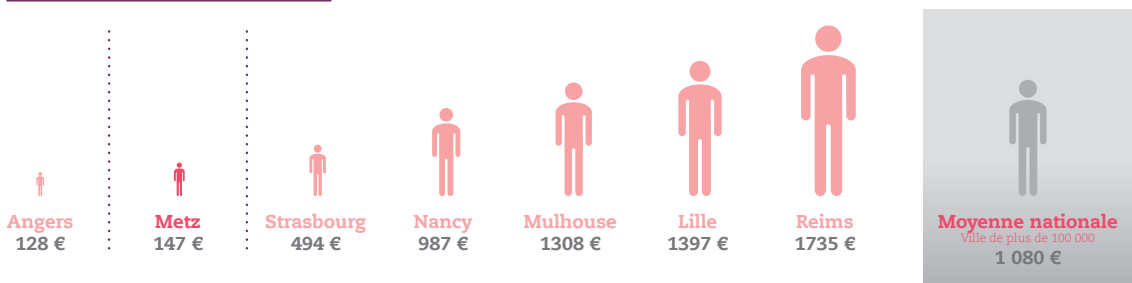
Dépenses de fonctionnement par habitant



La Ville de Metz consacre des dépenses de fonctionnement de 1 193 € par habitant. C'est 5,17 % de moins que les Villes de même strate. En ce qui concerne les dépenses d'équipements, la Ville investit 348 € par habitant. C'est 14,4 % de plus que les Villes de même strate.

UNE DETTE FAIBLE

Dettes par habitant



Le ratio de dette par habitant est très inférieur aux autres villes. Metz à une dette de 147 €* par habitant, alors que Reims se situe à 1 735 €, et Nancy à 987 €. Metz a une dette de 86 % inférieure à la moyenne des villes comparables.

* 88 €/habitant de dette corrigée (cf CA 2012).

Dettes en baisse

La dette de Metz qui s'élève au 31 décembre 2012 à 10,9 millions d'euros soit une baisse de 13,5 % par rapport au 31 décembre 2011. Les emprunts sont constitués de prêts à taux fixe pour 21 % et 79 % pour des prêts à taux variable indexés sur le livret A. La caisse de Dépôts et Consignations représente l'un des principaux partenaires financiers. L'objectif est de financer des dépenses d'investissement significatives tout en maintenant un niveau d'endettement faible.

UNE FONCTION CONTRÔLE DE GESTION QUI S'INSTALLE

La consolidation des fondamentaux du contrôle de gestion :

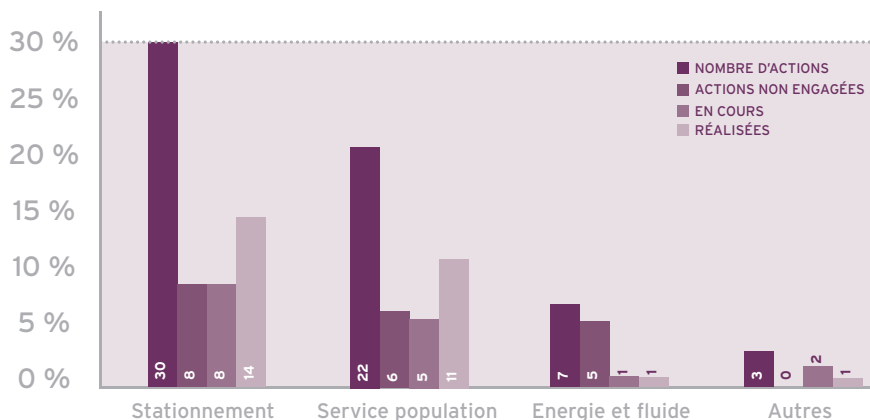
- pilotage financier des dépenses et recettes et des projets stratégiques de la collectivité.
- rôle accru du Contrôle de gestion dans le suivi des délégations de Service Public (DSP).

Tableau de bord de pilotage des actions d'amélioration des DSP

Il s'est traduit par la mise en place et la diffusion des tableaux de bord de consommation de crédits. La diffusion est trimestrielle et porte sur l'ensemble des sections. On dénombre plus de 180 tableaux de bords diffusés en 2012. Cette année a été également marquée par la mise en place d'un outil de pilotage des projets stratégiques pour un reporting systématique et consolidé dans des tableaux de bord. On dénombre 25 projets pilotés par un chef de projet et une soixantaine de contributeurs formés à un référentiel de conduite de projets et à l'outil dénommé Orchestra.

Les délégations de Service Public (DSP) représentent un enjeu financier important. Le renforcement de la place du contrôle de gestion a permis de poser un cadre formalisé en mettant en place :

- Une analyse et contrôle financier au travers des tableaux de bords d'activité de chaque délégataire,
- Un tableau de bord des redevances
- Un plan global de suivi des actions correctives (le PAC)



OBJECTIF :
80 % des actions sont à réaliser au plus tard fin 2013

TAUX ACTIONS ENGAGÉES

69,4 %



TAUX EN COURS

25,8 %

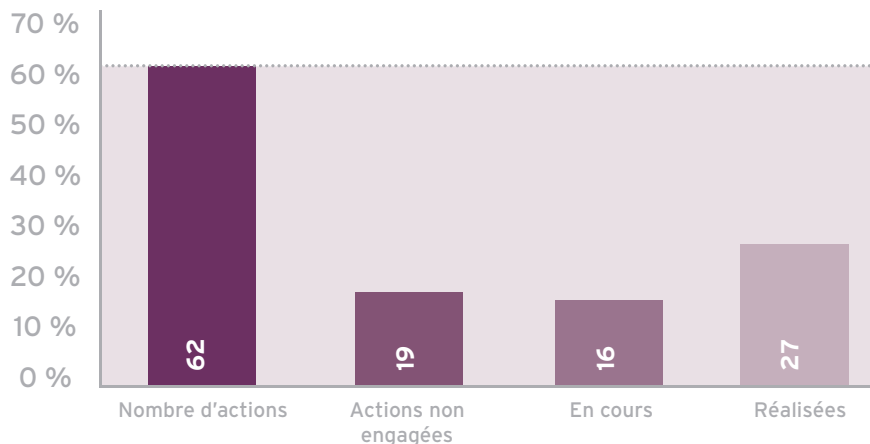


TAUX RÉALISÉS

43,5 %



Total



LES PARTENAIRES DE LA VILLE PAR POLITIQUES PUBLIQUES

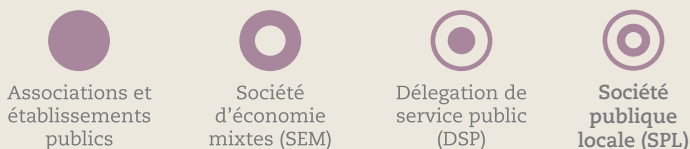
Cette représentation en galaxie montre la diversité des partenariats de la Ville de Metz avec des organismes qui, en lien avec elle, mettent en œuvre certaines de ses politiques publiques.

Le schéma ci-contre ne montre cependant pas toute l'étendue et toute la richesse des partenariats de la Ville et de ses acteurs. Une sélection a été opérée sur une base financière afin de maintenir la lisibilité de cette présentation. Le seuil financier retenu est de 120 k€ (120 000 €).

Les cercles concentriques autour de la Ville illustrent la proximité entre le partenaire et la collectivité. Ainsi, le CCAS, l'Office du tourisme ou l'EPCC Metz en Scènes par exemple, sont-ils des leviers essentiels dans la réalisation des actions en matière de solidarité, de rayonnement ou de culture. Idem pour l'UEM en matière d'énergie.

LÉGENDE

Nature juridique de l'organisme partenaire



Une société d'économie mixte est une société anonyme dont le capital est majoritairement détenu par des collectivités locales telles que la commune, le département, la région ou l'État, directement ou par l'intermédiaire d'établissements publics et pour partie par des partenaires économiques et financiers privés.

Une délégation de service public est un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé. La rémunération du délégataire est liée au résultat de l'exploitation du service. La DSP est généralement utilisée pour des activités appelant un savoir-faire spécifique et dont ne dispose pas la collectivité qui délègue.

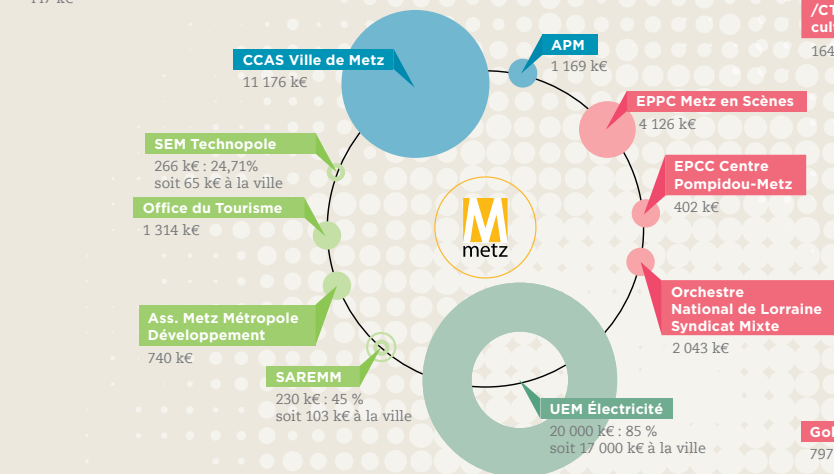
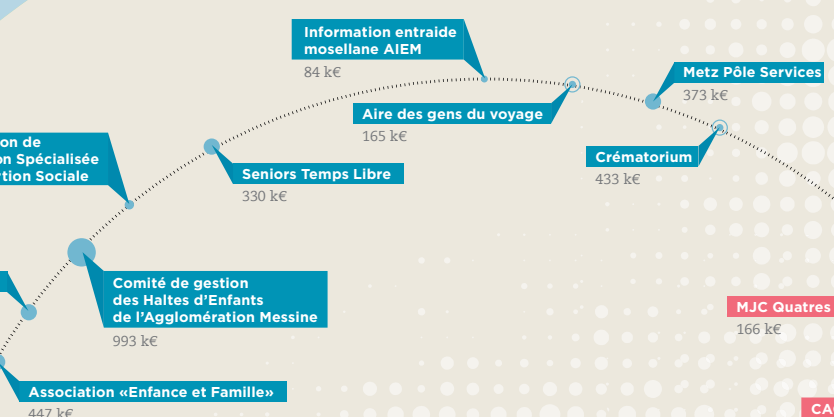
Une société publique locale est une société anonyme régie par le Code du commerce dont le capital est détenu à 100% par au moins deux collectivités territoriales (ou leurs groupements). Cette société peut être chargée de toute activité d'intérêt général, et notamment de l'exploitation de services publics à caractère industriel ou commercial.

La taille des pastilles rondes et les chiffres en € indiquent :

- Pour les associations : montant de la subvention versée en 2012.
- Pour les Sociétés d'économie mixte : part de la Ville de Metz dans le capital de la société.
- Pour les Délégations de service public : le chiffre d'affaires 2012 de la DSP.



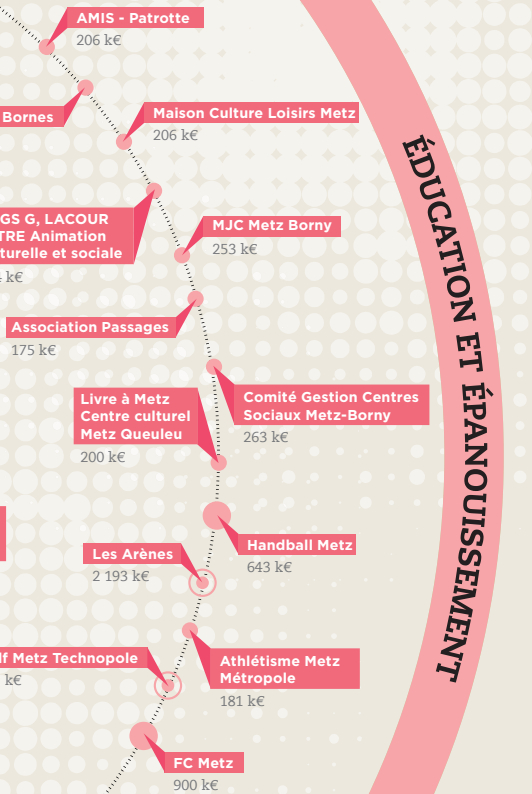
SOLIDARITÉS ACTIVES



ESPACE PUBLIC

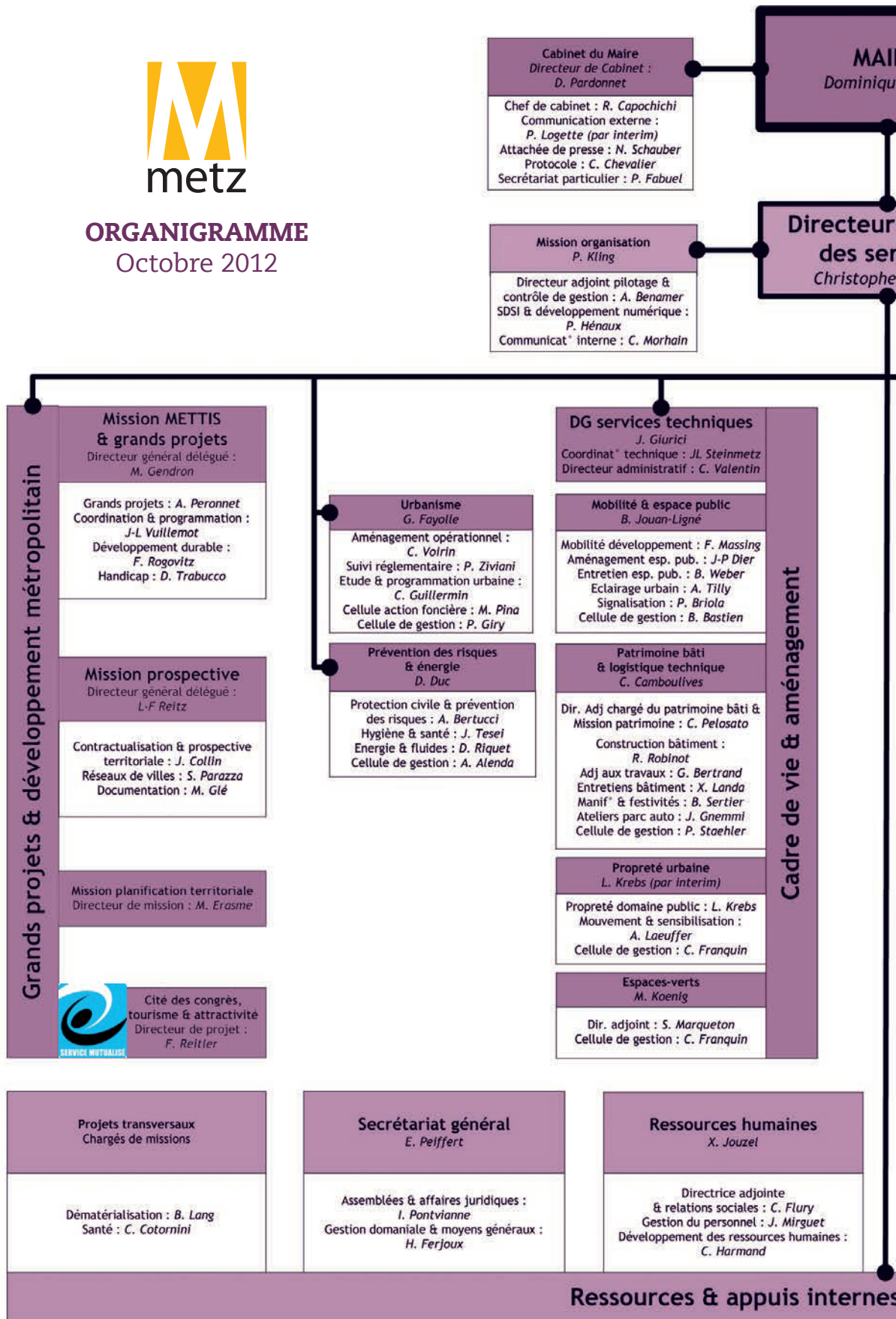
CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

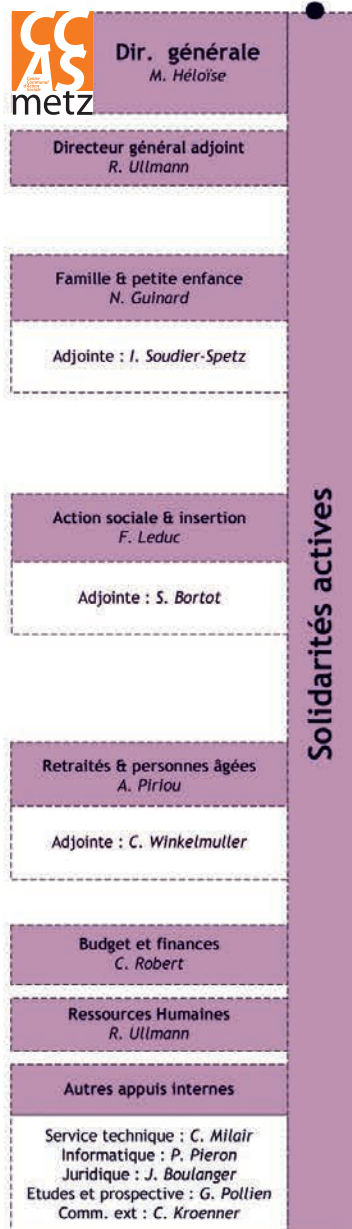
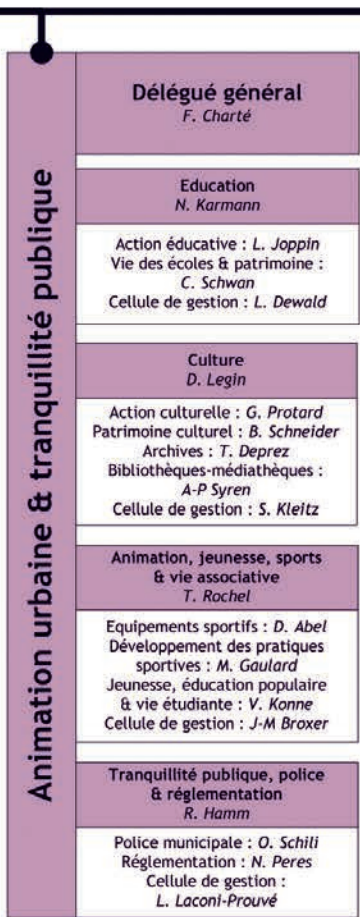
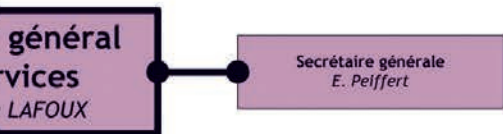
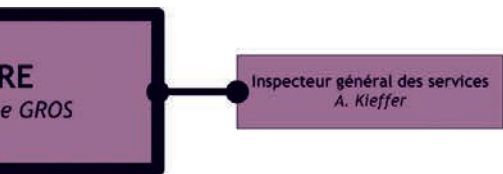
ÉDUCATION ET ÉPANOUISSEMENT





ORGANIGRAMME Octobre 2012







Direction Générale

Mission organisation - Communication interne

03 87 55 50 60

Publication
Juillet 2013

Réalisation graphique
Caroline CORY

Crédit photos :
Photographes Ville de Metz
Christian LEGAY et Marc ROYER
Mission Organisation : Francis HECTOR
IMM : Caroline CORY

Imprimé sur papier recyclé